

CHURCHILL A QUÉBEC

La Censure nous avait laissé entendre depuis longtemps que des événements de grande importance étaient sur le point de se dérouler dans la vieille capitale, principalement au Château Frontenac et les journaux avaient reçu instruction de ne faire aucune allusion à l'intention du gouvernement du Canada de "prendre sous peu le contrôle du logement au Château Frontenac pour une période de temps limitée".

Nous avons suivi ces instructions à la lettre et nous serions sans doute tenus de les suivre encore puisque la Censure n'a pas relevé l'interdit.

Quoique cela semble invraisemblable pour plusieurs, le premier ministre de Grande Bretagne, son épouse et sa fille ont établi leurs quartiers à la Citadelle. Le premier ministre Churchill a conféré avec le cabinet canadien et ces jours-ci il tiendra d'autres conférences avec le président Roosevelt qui est attendu incessamment à Québec. Inutile de dire que les chefs des trois gouvernements sont accompagnés de leurs conseillers militaires.

Churchill a atteint la capitale après avoir traversé notre région. Aux arrêts de son convoi il a causé avec quelques personnes. L'une d'elles conserve le mégot de son cigare qu'il a jeté au départ. A Rimouski il est passé aussi vite que le Roi.

Nous avons raison d'être fiers qu'il ait choisi Québec comme siège de sa cinquième conférence. Sa visite passera à l'histoire et nous en conserverons un souvenir d'autant plus vivace qu'elle sera suivie de la fin prochaine des hostilités.

Les nôtres en Sicile

Combien sont-ils...? Peut-être plus de cents. Jusqu'à date les dépêches ne nous ont donné que les noms de quelques officiers entre autres le major Charles Bellavance, de Rimouski, le capitaine P.E. Aubut, de Rimouski et d'Amqui, le capitaine Paul Triquet, de Cabano, le lieutenant Yvan Dubé, de Rimouski. Nous regrettons de n'avoir la liste complète pour la publier.

Tous nous font grandement honneur. A maintes reprises déjà ils se sont signalés par leur bravoure et leur patriotisme. Ayons pour eux une pensée.

Collision de bicyclettes

Deux employés de la compagnie Price Brothers qui revenaient en bicyclette de leur travail se sont frappés durement en face du bureau de la compagnie. Il s'agit de MM. Georges Lavoie et Louis Landry, de Rimouski. Le premier est dans un état assez critique à l'hôpital tandis que M. Landry pourra reprendre son travail lundi.

Sous la violence du choc il furent tous deux projetés sur la chaussée. Ils se relevèrent peu après à demi inconscients. Leurs blessures étaient assez graves pour qu'on les conduisit à l'hôpital.

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

11^è ANNÉE

RIMOUSKI, 12 AOUT 1943

NUMÉRO 27

LE CONGRÈS DES 4-H: UN GRAND SUCCÈS

Près de 200 congressistes, sans compter les invités d'honneur qui sont au delà d'une centaine, suivent les séances du congrès provincial des clubs 4-H qui s'est ouvert officiellement ce matin après une courte allocution du président de l'Association Forestière Québécoise, M. Avila Bédard, sous-ministre des Terres et Forêts. La séance d'ouverture était rehaussée par la présence de Son Excellence Mgr Georges Courchesne et de plusieurs autres personnalités de marque.

Le premier geste du congrès fut de s'élire un président et un secrétaire. M. Donat Brûlé, gérant de la "Southern St. Lawrence Forest Protective Association, de Val-Brillant, fut élu président d'honneur et M. Georges Maheux, du ministère de l'Agriculture, fut élu président d'office. M. Henri E. Lavoie, inspecteur des écoles, a été élu secrétaire du congrès. La séance de l'avant-midi a été consacrée à la formation des comités, à la présentation et la bénédiction du drapeau des clubs 4-H. Précédemment quelques invités d'honneur furent appelés à prendre la parole. D'abord Son Honneur le maire de Rimouski, Mre Paul-Emile Gagnon, a souhaité la bienvenue aux visiteurs.

L'orateur suivant, Son Excellence Mgr Courchesne, a salué avec plaisir la naissance des clubs 4-H qui ont originé dans son diocèse. Ces clubs eurent des précurseurs ou mieux des assistants, dit Son Excellence. Les cercles de jeunes naturalistes par exemple, ont ouvert les esprits aux richesses de l'observation et ont contribué à donner aux jeunes le souci de mieux connaître leur nature et leur milieu. Un autre mouvement s'est aussi préoccupé de cette orientation mais avec une allure plus scientifique: le scoutisme. Il ajoute à l'observation pure, dit Son Excellence, le désir de servir et de préparer le jeune à la vie dure et complexe des différentes situations matériellement difficiles où il peut se trouver. Plus loin, Mgr l'évêque a souligné l'importance qu'une telle organisation soit indépendante des gouvernements et en terminant il s'est demandé quelle solution on envisagera pour mettre un terme aux déchéances de notre industrie forestière.

Comme le congrès se continue au moment où nous allons sous presse, nous donnerons la suite du compte-rendu la semaine prochaine.

MERCREDI SOIR

Après le concert donné par la

fanfare sous la direction de M. Lucien Robitaille, les délégués ont quitté le Séminaire en parade pour se rendre à l'Ecole des Frères du Sacré-Coeur où se fit l'ouverture de l'exposition. A leur arrivé, ils furent reçus par M. Alphonse Guimont, président du comité central d'organisation du congrès. M. Guimont s'est adressé aux délégués pour leur souhaiter la bienvenue et les féliciter d'être venus si nombreux. Il a souligné qu'il y avait des congressistes de tous les coins de la province. Une courte allocution a aussi été prononcée par M. Louis-Paul Lavoie, président du club 4-H de Rimouski et une autre par le Révérend Frère Albert, secrétaire du même club.

Congrès régional des Ch. de Commerce à Mont-Joli

Le directeur régional de la Fédération des Chambres de Commerce de la province, M. Georges. Henri DeChamplain, président de la Chambre de Commerce de Mont-Joli, nous informe que le prochain congrès régional des Chambres de Commerce sénior, aura lieu à Mont-Joli, le dimanche 5 septembre. Les séances débuteront à 1 heure à l'hôtel de ville et le congrès se terminera par un grand dîner le soir à l'hôtel "Chez Donat" de Métis Beach.

Exposition horticole à Baie-Comeau

Les directeurs de la Société horticole préparent activement la grande exposition qu'ils tiendront du 1^{er} au 4 septembre prochain. Comme par les années passées cette exposition se tiendra à l'aréna. Des programmes spéciaux ont été préparés pour chaque soirée. L'une d'elles organisée par la section des enfants sous le patronage du club Rotary de Baie Comeau, sous la direction de M. A. Normandin, permettra aux jeunes d'exhiber les collections de fruits sauvages et les chefs d'oeuvre de travail manuel qu'ils ont préparés depuis des mois. La Société horticole annonce que l'exposition de cette année promet d'être un événement sans précédent dans les annales de Baie Comeau et de toute la Côte Nord. Il est possible que cette foire décide du choix de Baie Comeau comme centre attiré de toutes les expositions régionales sur la rive nord.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA VILLE SE PRÉPARE POUR LA RÉOUVERTURE DES CLASSES

Ouverture de nouvelles classes. — Engagement d'institutrices. — Achats de meubles de classes. — Procédures en expropriation suspendues. — Démission de M. Edouard Michaud. — Comptes approuvés.

Les Commissaires d'écoles pour la municipalité scolaire de la ville de St-Germain de Rimouski ont siégé à deux reprises depuis le début du mois sous la présidence de M. l'abbé Charles-Eugène Parent, curé, afin de préparer la reprise des cours en septembre.

MM. les Commissaires reçoivent la démission de M. Edouard Michaud comme concierge à l'école No 1, laquelle démission est acceptée.

Sur rapport de M. le Président, il est proposé et résolu de louer une maison située à proximité de l'école Nazareth, appartenant à M. Léopold-R. D'Anjou, pour l'année 1943-44, au prix de \$20.00 par mois, et de l'aménager pour y faire des classes.

Proposé et résolu d'autoriser l'achat des meubles de classe dont la municipalité scolaire de Notre-Dame du Sacré-Coeur peut disposer.

Proposé par M. Dubé et résolu de faire l'engagement des institutrices suivantes, au salaire de \$400.00 pour l'année scolaire 1943-44, pour les écoles ci-après énumérées: Mlles Marie-Anne Labrie et Louisa Gagné pour l'école No 1, Mlles Germaine et Fernande Levesque pour l'école No 3, Mlles Yvonne Hins, Simone Beaulieu, Gilberte Dumais, Yvonne Belzile, Juliette Levesque et Germaine Dubé pour l'école No 4 (Nazareth), et Mlles Agathe et Thérèse Lepage pour l'école No 6 (St-Robert Bellarmin).

Proposé et résolu d'allouer un montant de \$ 5.00 à chaque institutrice des écoles Nos 1, 3, 4 et 6 pendant la période où elle sera obligée d'entretenir sa classe.

MM. les Commissaires prennent connaissance de deux lettres de M. Gérard Simard, avocat, dont l'une a trait aux clôtures entre la propriété de la Commission scolaire et les autres propriétaires de St-Robert Bellarmin, et l'autre donne la manière de procéder en vue d'acquiescer un certain terrain de la Cie Price.

Sur rapport du secrétaire-trésorier et à la demande de M. Wilson, gérant à Rimouski, il est résolu de suspendre les procédures d'expropriation en attendant une réponse de la Cie Price Bros.

Comptes approuvés: Rév. Soeurs du St-Rosaire 473.92; P.E. D'Anjou et Fils Ltée \$8.47; La Plomberie de Rimouski: \$9.30; La Cie de Pouvoir \$5.12; Banque Can. Nat: \$3.24; Imprimerie Générale de Rimouski: \$4.92; Rosaire Bouchard: \$33; Compagnie Santerre: \$10.51.

Proposé et résolu que demande soit faite à l'Hon. Surintendant de l'Instruction publique pour avoir l'autorisation de vendre de gré à gré, le terrain situé sur la rue St-Pierre et faisant partie du No 8 au cadastre de cette ville.

Les Commissaires reçoivent les communications suivantes: Une lettre du Secrétariat de la Province au sujet de la demande faite pour l'ouverture d'une classe du soir à Rimouski. Une copie de résolution de la Commission scolaire de N.D. du Sacré-Coeur accordant à la Commission scolaire de Rimouski l'usage d'une classe dans leur école No 5.

Une lettre du Comité de Protection Civile demandant d'utiliser la maison d'école de St-Robert Bellarmin comme poste de premier secours à cet endroit.

Une lettre de la Rév. Mère Supérieure du Couvent du Saint-Rosaire faisant savoir que la communauté peut disposer de deux religieuses pour l'école de St-Robert Bellarmin.

Proposé et résolu que la demande du Comité de Protection civile soit accordée pourvu que le chef de section se porte garant auprès de la Commission scolaire durant l'emploi de la propriété scolaire à St-Robert Bellarmin comme poste de premiers secours.

Proposé et résolu d'autoriser l'achat de meubles pour deux autres classes à Nazareth.

Proposé et résolu d'autoriser l'achat de meubles pour deux autres classes à Nazareth.

Proposé et résolu d'autoriser l'achat de meubles pour deux autres classes à Nazareth.

Proposé et résolu d'autoriser l'achat de meubles pour deux autres classes à Nazareth.

Proposé et résolu d'autoriser l'achat de meubles pour deux autres classes à Nazareth.

Proposé et résolu d'autoriser l'achat de meubles pour deux autres classes à Nazareth.

Proposé et résolu d'autoriser l'achat de meubles pour deux autres classes à Nazareth.

Proposé et résolu d'autoriser l'achat de meubles pour deux autres classes à Nazareth.

Proposé et résolu d'autoriser l'achat de meubles pour deux autres classes à Nazareth.

Proposé et résolu d'autoriser l'achat de meubles pour deux autres classes à Nazareth.

Proposé et résolu d'autoriser l'achat de meubles pour deux autres classes à Nazareth.

ORGANISATION CONSTRUCTIVE

Déclaration de l'hon. J. A. Brillant

--- V ---

"Les travaux accomplis par l'Association Forestière Québécoise au cours des dernières années en ont fait une des organisations les plus constructives qui soient". Voilà ce que déclarait l'hon. Jules-A. Brillant, représentant de la division du golfe au Conseil Législatif, en acceptant de présider le dîner de clôture du congrès provincial des Clubs 4-H qui se tiendra à Rimouski les 12 et 13 août prochains.

L'hon. Brillant a reçu samedi la visite des organisateurs du congrès qui lui ont offert la présidence du dîner. Il s'est dit d'autant plus heureux d'accepter cet honneur que l'Association Forestière Québécoise, patronne des Clubs 4-H, est une des organisations dont les travaux sont

les plus constructifs. "Cette association, dit-il, a à son crédit une enquête économique conduite dans certaines parties de la province qui a révélé un état de chose auquel il importe de remédier et qui a aidé à corriger une fausse mentalité en rapport avec l'industrie forestière".

"Je loue aussi, a-t-il ajouté, l'initiative qu'elle a prise de fonder les Clubs 4-H, initiative qui contribuera à développer chez notre jeunesse un meilleur esprit en ce qui regarde nos ressources naturelles".

Monsieur Brillant a exprimé le vœu que des Clubs 4-H soient fondés dans chaque ville et village et que quelques arpents de terre boisée soient laissés à leur disposition pour qu'ils puissent s'en servir en même temps comme centres d'activités pour leurs études et comme centres récréatifs.

M. ET MME DÉSIRÉ PARÉ DE RIMOUSKI CÉLÈBRENT LEUR JUBILÉ D'OR

Lundi le 2 août courant, M. Désiré Paré, ancien chef de gare de Rimouski et Mme Paré célébraient leur cinquantième anniversaire de mariage. Une messe fut dite par M. le curé Parent en la cathédrale de Rimouski à 8.00 A. M.

Les membres de la famille présents étaient leurs fils: André, de Drummondville, Lucien et Fernand, de Rimouski; leurs filles: Mmes François Bellavance (Annette), de Rimouski, Mme Antoine Miquet (Berthe) et Mme Antoine Bourgeois (Jeanne), de Drummondville; leurs gendres et belles filles ainsi que huit petits enfants; leurs beaux-frères et belles-sœurs: Mme Joseph Brillant, de Rimouski, M. et Mme Nathanael Raiche, de Bic, M. Jean Raiche, de Sudbury; leurs neveux et nièces: l'hon. J. A. Brillant et Mme Brillant, Mme Horace Brillant,

de Trois-Pistoles, M. et Mme Léonidas Raiche de Bic, M. et Mme Emile Raiche, de Bic, Mme (Major) H. Labrie.

Une réception fut donnée après la messe au chalet des jubilaires au Sacré-Coeur. Au cours de l'après-midi de nombreux amis vinrent leur présenter leurs hommages.

M. Paré fut près d'un quart de siècle chef de gare à Rimouski. Son affabilité et son empressement à rendre service l'avaient fait estimer et regretté de tous lorsqu'il prit sa retraite il y a quelques années. Quant à Mme Paré, elle fut sa digne compagne et prit toujours une part très active à toutes les oeuvres de charité de Rimouski.

Nous nous joignons à leurs parents et amis pour leur souhaiter encore de nombreuses années de bonheur.

MÉRITE D'INVENTEURS CANADIENS-FRANÇAIS RECONNU

Le Commissaire des Brevets, du Canada a accordé récemment des brevets à des inventeurs de la région dont voici les noms:

Arthur Bélanger, St. Rédéempteur, comté de Lévis, pince pour retenir le linge à sécher, sur une corde.

Aimé Lemieux, Sayabec, comté de Matapédia, jouet.

Paul-Emile Bouffard, Matane, Appareil à charger les billots sur un camion.

Paul Morin, Fabre Station, Loquet à boulon.

Edmond Côté, RR No. 1, Isle-Verte, appareil à ramasser les cailloux des champs.

Saluste Cloutier, Malartic, dispositif pour fixer les rais de roues.

Léopold Harrison, Petit Capucin, comté de Matane, Pince pour bander les lames de scie à main.

Ernest Langelier, industriel, Ste. Angèle, comté de Rimouski, boulangeuse domestique.

Ces renseignements nous sont communiqués par M. J. B. COTE, Procureur de Brevets, licencié pour le Canada et les Etats-Unis, Case postale, 39, Rimouski.

Belle pêche

Un pêcheur amateur eut la surprise de sa vie samedi après-midi quand il tira de l'eau avec une petite ligne à éperlan, une morue de quatre livres. Le fait s'est produit hier après-midi au quai de Rimouski. Il ne se prend pas de morue à Rimouski habituellement et il en est ainsi depuis de nombreuses années. Le pêcheur chanceux d'hier n'est autre que Phil Savage, organisateur à C. J. B. R. Phil a avoué qu'il eut bien peur que sa ligne se rompe avant de pouvoir mettre la main sur la morue en question.

LA FRANCE COMBATTANTE AVEC LA HUITIEME ARMEE



La photo nous montre un tank "Croisé", de la colonne motorisée no 1, de la France Combattante. Dans cette colonne, comprenant des tanks, des camions blindés, des canons de campagne et des compagnies d'infanterie de support, combattent des hommes provenant de l'Afrique du Nord, de Paris, de Bordeaux, et des hommes de la Légion Etrangère. Ils se sont conduits en héros, et ont combattu avec acharnement aux côtés des hommes de la huitième armée britannique.

La forêt, outil de la victoire: motto de la prochaine exposition

Le secrétaire de l'Exposition Provinciale, M. Emery Boucher, nous a signalé quelques-uns des travaux en cours au Palais de l'Industrie, travaux concernant les exhibits du gouvernement lors de la prochaine Exposition Provinciale.

On se rappelle quelle sensation avait produit dans le public, l'an dernier, la transformation partielle du Palais de l'Industrie grâce à l'initiative des ministères provinciaux qui avaient multiplié l'étendue de leurs exhibits.

Ce qu'on entreprend cette année dépasse encore les initiatives de l'an dernier. Aussi les Ecoles Ménagères régionales occuperont toute une section dont elles avaient seulement les trois quarts en 1942.

Le Ministère des Terres et Forêts occupera 20,000 pieds de plancher, triplant ainsi l'étendue de ses exhibits annuels; des exhibits spéciaux lui serviront à illustrer la devise de la 32e Exposition: "La Forêt, outil de la Victoire".

Dans la partie consacrée à l'Aide à la Jeunesse, à l'Ecole des Beaux-Arts, on a tout simplement jeté par terre les anciennes installations pour reconstruire suivant un plan d'ensemble. La section des arts domestiques aura également des décors nouveaux.

A signaler aussi l'initiative du Ministère du Commerce et de l'Industrie qui entreprend la construction d'un kiosque modèle dans le but d'obtenir un arrangement de caractère à la fois plus artistique et plus canadien, destiné à servir de suggestion aux industriels et commerçants qui louent des espaces au Palais de l'Industrie.

M. Boucher nous assure que les visiteurs habitués du Palais de l'Industrie n'auront encore jamais vu une disposition aussi harmonieuse des kiosques et des exhibits que cette année.

LE TEMPS DE LA RÉCOLTE



LES PREMIERS BEAUX LÉGUMES DE SON JARDIN DE LA VICTOIRE.

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

Fondé en 1933

ORGANE D'INFORMATION REGIONALE

Directeur :

GERARD LEGARE



Prix de l'abonnement

Canada : \$1.00

Etats-Unis : \$1.50

Imprimé à :

L'IMPRIMERIE GENERALE DE RIMOUSKI, LTEE

Case postale 120

RIMOUSKI

Téléphone 31.

Désagréable... mais nécessaire

Rudyard Kipling était à son mieux lorsque, en prose ou en vers, il immortalisait le pittoresque volontaire de l'armée anglaise. Un officier d'état-major demandait un jour à Kipling pourquoi il n'en faisait pas autant pour ceux d'un plus haut rang militaire. Le poète répondit qu'il n'y a pas la moindre inspiration lyrique dans les Statuts et règlements du Roi.

En effet, des statuts et règlements, quels qu'ils soient, ne sont pas de nature à soulever l'enthousiasme pour la simple raison qu'invraisemblablement ils imposent des restrictions sur la liberté d'action des individus. En face d'une pareille éventualité, l'Anglais écrit au Times. En temps de paix, c'est une bonne chose; mais en temps de guerre, surtout une guerre contre le plus despotique des prétendus conquérants que le monde ait jamais connus, il y a lieu de bien réfléchir avant de nous plaire de décrets gouvernementaux qui peuvent nous priver temporairement du droit de mener notre vie comme nous l'entendons.

Les diverses ordonnances promulguées de temps à autre par le Service sélectif national en sont un exemple. Personne ne prétendra que ces ordonnances puissent faire plaisir à qui que ce soit. Or l'autorité compétente les juge nécessaires si nous devons gagner la guerre sans trop désorganiser notre vie nationale.

Le but de la dernière de ces ordonnances est de rendre disponibles pour du travail essentiel les hommes actuellement employés à des occupations non essentielles, c'est-à-dire, ceux qui produisent ou rendent des services dont, en ces temps difficiles, nous pouvons facilement nous passer.

Il n'est pas agréable de voir troubler le cours tranquille de sa vie, mais la guerre ne fait point acception de personnes. Des milliers de nos jeunes gens d'âge militaire, dès leur sortie du collège se sont enrôlés dans les forces armées. Des milliers d'hommes plus âgés ont sacrifié des positions lucratives et prometteuses, afin de jouer un rôle honorable dans la lutte contre l'oppression. Nombreux sont ceux qui ont déjà donné leur vie. Ce n'est donc pas trop demander des hommes qui sont actuellement engagés dans des occupations non essentielles et ne sont pas appelés à servir dans l'armée, la marine ou l'aviation, qu'ils se présentent au plus proche bureau du Service Sélectif national pour un emploi qui leur permettra de contribuer d'une façon bien directe à notre commun effort de guerre.

Les émotions d'un réalisateur

Ses responsabilités et ses tourments.—Ce que le public auditeur doit savoir. Ce que dit M. Lucien Thériault.

Qu'est-ce qu'un réalisateur au sens que donnent à ce mot régisseurs et opérateurs dans les studios de la radio? Evidemment les auditeurs savent généralement que le terme s'emploie pour mettre en ondes. Le réalisateur est à la fois un directeur artistique et un régisseur. Mais au lieu de définir nous-même le rôle, il est beaucoup plus intéressant de connaître les sentiments de celui qui, à Radio-Canada, exerce cet emploi. M. Lucien Thériault, metteur en ondes, collectionneur par excellen-

ce de tableaux rares et poète à ses heures, nous répond :

"Plusieurs personnes en effet nous demandent quel est le rôle du réalisateur à la radio. Au verbe réaliser, dans Larousse, nous lisons : "Rendre réel et effectif". Aucun mot ne peut expliquer mieux le rôle du réalisateur. Rendre réel et effectif. Si le programme est dramatique par exemple, le réalisateur qui préside généralement au choix de la pièce, engage les interprètes, surveille les répétitions, invente les décors sonores, fait une juste mise au micro et chronomètre en main prend l'entière responsabilité de l'émission".

Il ajoute : "Il faut être un peu poète pour être réalisateur

car il est nécessaire d'inventer sans cesse les bruits qui créent l'atmosphère où évoluent les personnages. Il faut suggérer le décor à l'imagination des auditeurs. Le choix d'une musique appropriée est aussi d'une grande importance. Si je résume ici le rôle du réalisateur, cher monsieur Houllé, entendons-nous. Vous me demandez de vous dire les impressions d'un réalisateur. Elles sont multiples et variées. J'ai pensé qu'il fallait d'abord bien connaître celui-ci avant de traquer quelques-unes de ses émotions car il est bel et bien sur le grill tout le temps que dure une émission. Si quelqu'un bafouille, il se croit responsable... si le bruiteur se trompe de musique sur disque ou ômet au moment psychologique un cocorico quelconque, il rage, ne peut rien faire et pense au public qui téléphonera dans un instant; je crois que vous avez oublié de faire chanter le coq!...

Le Théâtre de l'Air diffère beaucoup du Théâtre Visuel. Nous pourrions dire avec de Vigny qu'il a, lui aussi, ses grandeurs et ses misères... "Ses grandeurs: chaque auditeur imagine selon son cœur les traits des personnages... Mimi, de la Bohème, peut mourir de consommation à la fin de l'opéra, avec beaucoup de vraisemblance même si la soprano est une personne corpulente qui respire de santé.

Ses misères: aucun geste ne peut souligner le pathétisme d'un mot, ou d'une tirade. Les silences prolongés, si éloquentes du théâtre, sont interdits à la radio. Le personnage n'est qu'une voix. De là l'art et la science de l'interprète de la radio.

L'acteur doit se mouvoir continuellement au micro selon les intonations et la puissance de sa voix. S'il allait exagérer dans la faiblesse ou la force, l'opérateur, qui se tient avec le réalisateur dans la chambre de contrôle, aurait vite fait de le tancer d'un geste parce que l'aiguille du courant électriques émetteur serait au point mort ou affolée... ce qui entraîne instantanément un coup de téléphone des opérateurs de la centrale radiophonique qui demandent des explications... Même dans ce cas, le réalisateur n'en sort pas indemne, car, comme je l'ai dit, il est la personne responsable. Même sursaut d'effroi si l'annonceur allait sauter une ligne.

"J'ai le plaisir de réaliser le lundi soir de 8h30 à 9 heures, l'Envers du Décor, un programme qui présente Fernande Albany et Charles Dechamps, deux artistes bien connus du théâtre et du cinéma français. Ces comédiens ont acquis la technique du micro aux postes de radio de Paris, et tout le temps que dure leur programme la chambre de contrôle est en joie. La fameuse aiguille dont j'ai parlé tout à l'heure s'immobilise dans la puissance, ce qui ne se voit pas tous les jours. Mais pour ce faire Fernande Albany et Charles Dechamps, eux, sont extrêmement remuants. Dechamps court littéralement d'un coin du studio au micro selon qu'il enfle la voix ou parle à l'oreille. Il joue vraiment et j'en suis certain l'auditeur, qui écoute sa voix à une puissance constante, le voit agir en imagination. Le geste de l'acteur n'existant à la radio, prend sa revanche en imposant des cour- ses à l'interprète à la recherche d'une voix juste qui doit rem-

Pourquoi ?

Pourquoi donc, ô mon Dieu, avoir créé l'Amour,
Si nos cœurs souffrent tant à la première absence,
Si l'on doit soupirer pour la chère présence,
Que sans elle la vie est un fardeau trop lourd ?

Pourquoi donc, mon Dieu, avoir fait le Bonheur,
S'il ne peut exister sans celui que l'on aime,
Si l'éclat du soleil, les fleurs, l'amitié même,
Tout ne fait qu'augmenter le vide de nos cœurs ?

Pourquoi, lorsque l'on s'aime, avoir à dire adieu
Et fondre nos ennuis en de brûlantes larmes,
Quand près de l'être aimé on goûte tant de charmes ?
Les chagrins sont si doux quand on les porte à deux ?

Pardonne, ô Dieu clément, mon cœur si malheureux.
Je ne veux pas douter de ta sainte sagesse,
En dépit du tourment qui maintenant m'opresse,
Je bénis tes desseins si miséricordieux.

Tu veux, pour notre cœur, être le grand Amour,
Qu'il vienne à mépriser les bonheurs éphémères,
Qu'il sache que tout meurt sur cette pauvre terre,
Que tu restes là, seul, immuable toujours.

Tu veux que l'on aspire à ton heureux séjour,
Où notre cœur jamais souffrira de l'absence,
Où l'on jouit sans retour de suaves présences,
Où rien peut assombrir les plus belles amours.

Florence BIRON.

Stoke Centre, 25 juillet 1943.

La femme dans le rôle d'annonceur

Auditeurs et auditrices en veulent à la Société Radio-Canada, raconte un journal de Moose Jaw, le Times Herald, parce qu'elle emploie des femmes comme speakers. "Il est difficile de comprendre qu'on puisse avoir quelque préjugé à cet égard à moins que ce ne soit quelque vieille idée du rôle de la femme hors duquel on ne saurait la tolérer. "Pour- tant on trouve des femmes dans toutes les sphères d'activité, ajoute le chroniqueur, et le domaine des ondes pas plus que les autres ne doit lui être interdit". A ceux et celles qui récriminent, le journal répond que si Radio-Canada a confié cet emploi à des femmes c'est qu'elles étaient capables de l'occuper et que d'ailleurs, ainsi que l'a déclaré le directeur général de la Société, M. J. S. Thomson, il fallait de toute nécessité remplacer les hommes appelés au service militaire.

L'article en question estime du reste que les femmes parlent correctement, qu'elles s'appliquent scrupuleusement à articuler, à rendre justice aux textes, à se faire agréer auprès des auditeurs. On ne les choisit pas à tout hasard. Faut-il que le timbre de leur voix soit dans le registre convenable. Le genre criard ou flûté exaspère. L'annonceur féminin a le goût de l'étude. "Elle suit ou a suivi des cours d'élocution", ce que dédaigne souvent l'annonceur du sexe "masculin", observe le journal. Peut-être a-t-il raison. L'auteur de ces lignes a fait partie de nombreux jurés d'examen et il a constaté que les candidates, au chapitre de la diction, se distinguaient plus que leurs camarades du sexe fort. Elles mettent à bien parler plus de fierté que de coquetterie. C'est le signe de leur vocation

L. H.

plir le studio selon les mille caprices, les mille intonations et les mille intensités d'un texte inexorable".

RENDONS A CÉSAR...

Par une lettre adressée aux journaux de Québec, lettre que nous reproduisons ci-après, Son Honneur le Maire de Rimouski, Me Paul-Emile Gagnon, C.R., a fait corriger une erreur qui s'était glissée dans une dépêche en provenance de Sicile. La lettre parle par elle-même et en voici le texte :

Le 7 août 1943.

Monsieur le Directeur,
L'Action Catholique,
Québec

Cher Monsieur,

Je constate que dans la liste des officiers commandant les compagnies du Royal 22ième, vous avez mentionné le Major Charles Bellavance comme de la cité de Québec, alors qu'il a toujours appartenu à la ville de Rimouski.

Afin de rendre à César ce qui appartient à César et à...Marius ce qui appartient à Marius, vous seriez bien aimable de rectifier cette erreur.

Notre ville est justement fière de ses gars et légitimement désireuse de conserver les fleurons qu'ils lui apportent.

Avec l'expression de mes sentiments les plus distingués, veuillez me croire,

Votre tout dévoué,

P. E. GAGNON,
Maire.

La même lettre fut adressée au "Soleil".

Nous savons gré au maire d'avoir attiré l'attention des quotidiens intéressés sur cette erreur attribuable sans aucune doute aux correspondants de guerre. Ceux-ci ne sont pourtant pas sans savoir l'intérêt que nous portons à ceux des nôtres qui luttent pour la liberté. Nous comprenons cependant la difficulté de leur tâche et pour ce nous saurons apprécier d'autant plus le crédit qu'ils donneront à chacun des combattants.

Deux noyades à St-Donat et Métis dimanche dernier

Deux tragédies de l'onde sont survenues dimanche dernier dans la région: l'une à St-Donat et l'autre à Métis. La victime de la tragédie de Métis est un jeune homme de 15 ans, Maurice Ruest, fils de M. et Mme Donat Ruest de Price. Le jeune homme se baignait dans la rivière quand des riverains s'aperçurent qu'il appelait au secours. Quelques instants plus tard il enfonce sous les eaux pour ne plus revenir à la surface. Dès qu'on eut repêché son cadavre, on pratiqua la respiration artificielle mais sans pouvoir ramener le jeune homme à la vie.

La deuxième tragédie est survenue à St-Donat et elle a causé beaucoup d'émoi parmi la population. Un jeune homme de la paroisse M. Alfred Hallé fils de M. et Mme Adélaïde Hallé, s'est noyé dans la rivière Neigette alors qu'il fuyait des prévois qui étaient à sa poursuite. Le jeune homme venait d'assister à la messe quand il vit venir la voiture de patrouille des prévois. Comme il avait tout récemment déserté le camp où il était attaché, le jeune Hallé crut que les prévois étaient à sa recherche et il s'enfuit à toute jambe à travers champs. Il n'en

fallait pas davantage pour que les prévois l'identifient et ils se mirent à sa poursuite. Le jeune Hallé rencontra la rivière Neigette dans sa fuite et il s'y jeta tête première tandis que les prévois déchargeaient leur arme dans l'intention de l'amener à se rendre. En entrant dans la rivière le jeune homme enfonce sous l'eau qui avait une profondeur d'environ quinze pieds et ne revint pas à la surface. Les recherches se poursuivirent durant vingt minutes avant que le corps puisse être repêché. Le coroner du district, le docteur Raoul Bélanger, fut appelé peu après pour y tenir une enquête. On nous rapporte qu'un verdict de mort accidentelle a été rendu.

A l'enquête, MM. Zénon Demers, Philias Bouchard, Séraphin Paquet, Pierre Aubin, Alfred Bouchard et Léopold Jean formaient le jury.

FUNÉRAILLES

De belles funérailles furent faites à la victime mercredi matin. Le service fut chanté par M. l'abbé Saindon en présence d'une foule considérable.

Aux familles si lourdement éprouvées nous présentons nos plus sincères condoléances.

NOUVELLE CHAMBRE DE COMMERCE FONDÉE A SAINTE-ANNE-DES-MONTS

La septième Chambre de commerce du district St-Simon. Gaspé a été fondée la semaine dernière à Ste-Anne des Monts après de nombreuses démarches du trésorier honoraire de la Fédération des Chambres de commerce de la province, M. C.B. Beaudet, de Mont-Joli. La fondation de cette nouvelle Chambre s'est faite au cours d'une réunion des principaux hommes d'affaires de l'endroit. M. Beaudet a donné les grandes lignes du projet et c'est avec plaisir que l'assistance a répondu favorablement en donnant son adhésion totale au mouvement. La nouvelle Chambre de Commerce s'est donné l'exécutif suivant: président, M. le docteur Emile Rioux, vice-président, M. Léon Bouchard, maire de Ste-Anne des Monts, secrétaire-trésorier, M. L.P. Langlois; directeurs: M. l'abbé Fortin, M. Rioux et Messieurs L.P. Pelletier, L.P. Lepage, Albert Lucier, Omar St-Pierre, Edmond Titon, Wilfrid Chamberland et Gérard Gagné.

Le président élu, le docteur Emile Rioux, a remercié ses compatriotes de l'honneur qu'ils lui faisaient et s'est engagé à déployer tous les efforts possibles pour conduire à bien la nouvelle organisation. Le maire de Ste-Anne a aussi offert sa collaboration et a invité ses paroissiens à entrer nombreux dans le mouvement. En terminant l'assemblée, M. Beaudet a pris une dernière fois la parole pour annoncer que le congrès régional des Chambres de commerce du district de St-Simon Gaspé se tiendra à Mont-Joli à la fin du présent mois. Il a aussi con-

seillé au nouveau groupement de s'affilier à la Fédération provinciale et de prendre part au congrès provincial de toutes les Chambres de commerce qui aura lieu au début d'octobre au Mont-Tremblant.

La forêt: patrimoine de nos enfants

Un des meilleurs services que puisse rendre tout citoyen de la province de Québec, c'est d'empêcher qu'un seul feu de forêt ne se propage durant l'été, nous disait aujourd'hui, au cours d'une entrevue aux Trois-Rivières, M. l'abbé Tessier, professeur d'histoire du Canada, à l'Université Laval.

"Réalisons-nous, ajoutait M. l'abbé Tessier qu'il est plus avantageux pour nous de posséder une centaine de forêts qu'une centaine de mines d'or? Peu importe la richesse d'une mine, elle sera éventuellement épuisée au bout d'un certain nombre d'années. Une forêt verdoyante remplie d'essences précieuses n'a pas raison de se déprécier, un siècle après l'autre. On peut la garder productive pour la génération présente et celle à venir.

"Nous, qui nous préoccupons de la prospérité future de la population du Québec, devons considérer la forêt comme la grande pourvoyeuse de gain et le gage de notre prospérité industrielle. L'agriculture doit voir dans nos centres d'industrie forestière un marché profitable; cette industrie absorbe d'énormes quantités de produits de la ferme, les camps d'exploitation forestière sont aussi d'un appoint important.

L'on sait que des milliers de nos ouvriers agricoles trouvent un emploi saisonnier en forêt, emploi qui apporte à chacun un gain de quelques centaines de dollars.

"Il ne faut pas aussi perdre de vue l'influence de la forêt sur le débit de nos lacs et rivières, ni son attrait esthétique et récréatif pour nos touristes. Nous ne pouvons tabler sur les précieux avantages de notre forêt québécoise qu'en autant que nous déploierons toutes nos énergies dans la lutte contre les ravages du feu. Nous ne pouvons nous attendre demain à un essor de prospérité, si nous ne nous affichons pas, dès aujourd'hui, comme les ennemis irréductibles des feux de forêt. Conséquemment, considérons, dès maintenant, le feu de forêt comme un pillard qui cherche à nous ravir le patrimoine de nos enfants".

Le microphone fait pousser les légumes

—:V:—

Plus d'un citadin est devenu jardinier en suivant les programmes du REVEIL RURAL.

—:V:—

Savez-vous que le microphone fait pousser la laitue, les radis et les petits pois?—Non, n'est pas une devinette, pas davantage une énigme. C'est une question sérieuse.

A première vue, sans doute, on voit mal le rapport qui peut exister entre le microphone et les légumes. La relation de l'un aux autres semble cocasse. Mais "le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable". Boileau l'a dit et on lui a souvent donné raison.

Les lettres reçues au Réveil Rural confirment parfaitement le titre de ce bout d'article, celle-ci en particulier: "J'ai l'habitude de suivre vos programmes bien que je demeure à la ville. En écoutant vos émissions l'idée m'est venue, cette année, de me faire un jardin de guerre. La brochure que vous m'avez fournie et les conseils que vous donnez de jour en jour à la radio, m'ont bien aidé. Mon voisin, qui vient de la campagne, prétend que mon jardin est bien ordinaire, mais moi je le trouve superbe. Je lui dois déjà de la laitue, des radis, des pois verts. Ce n'est qu'un commencement. Car je surveille encore la croissance de quelques rangs de blé d'Inde et de pommes de terre. J'aurai aussi mes betteraves et mes carottes... Vos émissions ont fait de moi un jardinier aux heures de loisir, et je leur dois les légumes que je met sur ma table..."

Cette lettre le prouve: Le Réveil Rural a transformé des lots vacants en parcelles de terre promise et le microphone a fait pousser les légumes. "Ce qu'il fallait démontrer!" Le programme du Réveil Rural est diffusé de 12h35 à 1.00 de l'après-midi, du lundi au samedi inclusivement, par les postes français de Radio-Canada.

Savez-vous l'histoire de Posh ?



Pauvre Posh !... Il se remet tout de même de ses mésaventures et, après la dure épreuve, il recommence à voir la vie en rose, aussi rose qu'un brave chien peut la voir !

Mais vous ne savez peut-être pas l'histoire de Posh ?..

Posh était l'ami de tout le monde, le bon compagnon, la mascotte enfin à bord de la corvette H.M.C.S. Weyburn qui fut coulée récemment au large de l'Atlantique. Posh était endormi quelque part avec, peut-être, des visions de béatitude plein sa bonne tête de chien.

Boum ! Boum ! Posh s'éveilla-t-il tout de suite ? Personne ne sait. Dans l'énervement et la cohue qui suivit, le sauve-qui-peut, il est bien possible que le pauvre animal ait été oublié.

Des hommes furent tués dans l'explosion du navire. D'autres furent projetés à la mer. Dans les radeaux, les embarcations de sauvetage les marins s'éloignaient de la scène tragique pendant que la corvette finissait de s'enfoncer dans une large mare d'huile quand l'un d'eux, le Lieutenant Pat Milsom aperçut, sa tête émergeant à peine de la surface huileuse le pauvre Posh.

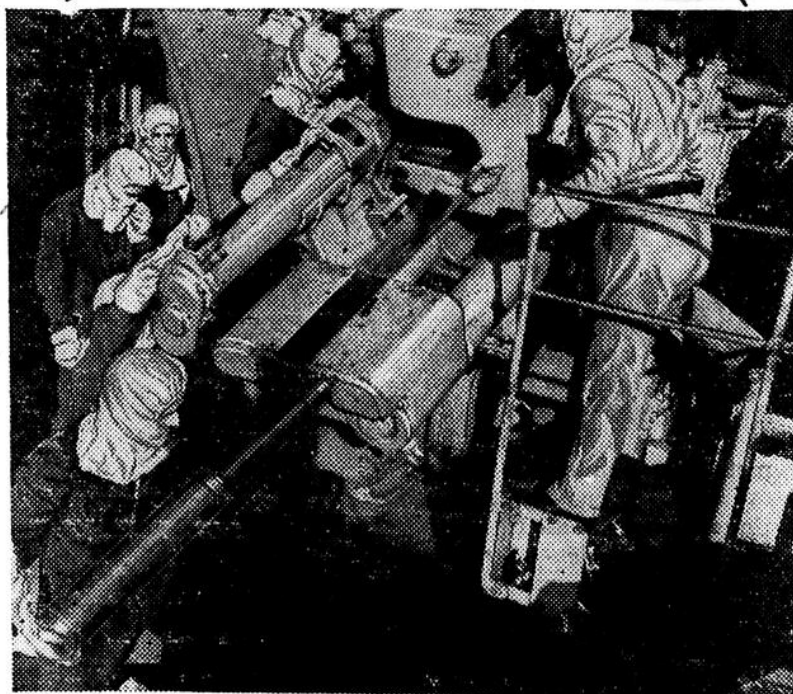
Immédiatement, un radeau s'approcha. Posh fut tiré de la mer, le poil plaqué contre le corps par une épaisse couche d'huile mais gardant son bon regard de chien fidèle.

L'équipage sauvé fut transporté à Gibraltar puis en Angleterre et peu après fut ramené d'Angleterre au Canada. Posh n'a pas quitté ses compagnons d'infortune. Il a même bien gentiment posé ici pour le photographe.

Pour qu'un autre Posh et tant d'autres marins n'aient pas le sort de ceux du Weyburn, il faut que nos chantiers maritimes produisent des corvettes en quantité et que ces innombrables corvettes puissent continuer la lutte contre les sous-marins.

Il est pour nous un moyen d'aider à cette production. C'est en achetant des Timbres et des Certificats d'Epargne de guerre qui apporteront au gouvernement une partie des fonds nécessaires. Songeons à Posh et à ses compagnons et ce nous sera une inspiration.

CANONNIERS A BORD D'UN CROISEUR BRITANNIQUE



L'équipe d'un canon à angle écarté de 4.7", en faction près de leur arme, à bord d'un croiseur de bataille britannique.

CONGE DE DEUX MOIS ACCORDE A M. FRS GAGNON

:0:

Lundi, le deux août 1943, à une séance générale du conseil municipal de la ville de Rimouski, sont présents: monsieur le maire P.-E. Gagnon et messieurs les conseillers Martin-J. Lepage, Gédéon Roy, Albert Michaud et Oscar Morissette, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Listes de paye \$825.00.
Cie de Pouvoir \$506.28.
Louis Duchesne 50c.
La Plomberie de Rki -6.74.
Gleason Belzile, N. P. \$9.90.
Geo. D'Auteuil \$50.00.
Dionne Automobiles \$8.11.
Roméo Gosselin, \$6.48.
Delphis Boucher 96c.
St-Pierre Valet Service \$1.50.
Jean Matfe, \$2.16.
Moulin du Séminaire \$43.40.
Le conseil reçoit les communications suivantes:

Une lettre de l'Inspecteur de la compagnie d'assurance Norwich Union au sujet du taux pour une assurance de responsabilité publique sur les rues, trottoirs et parcs publics.

Une lettre de S. H. le maire de Lévis et un projet de résolutions pour une route.

Une lettre de M. Aimé Bellemare, président du Comité de décoration pour le congrès des 4-H, sollicitant une souscription pour aider aux dépenses de son comité.

Une lettre de La Salle Limitée donnant le prix du chlorure de calcium.

Une lettre du Ministre des Affaires municipales donnant l'autorisation de vendre les obligations du règlement No 345, de gré à gré, au pair, plus les intérêts accrus.

Une sommation de la part de Mme Antoine Rioux pour domage à la suite d'une chute sur un trottoir.

Une demande de M. le conseiller François Gagnon pour avoir la permission de s'absenter de la ville pendant une couple de mois.

Attendu que l'encombrement du trafic et les besoins présents exigent une voie de raccordement entre la route Trans-Canada et la Traverse de Lévis;

Attendu que cette route doit être complétée cette année;

Attendu que cette jonction favoriserait tous les comtés environnants;

Attendu que le Gouvernement a l'intention de construire ce raccordement;

Il est proposé par M. le conseiller Michaud, secondé par M. le conseiller Lepage, et résolu:

Que demande soit faite au Gouvernement provincial de mettre à exécution immédiatement le projet de jonction suivant les plans, déjà faits et acceptés l'an dernier. Adopté unanimement.

Proposé et unanimement résolu que la demande de M. François Gagnon échevin, soit accordée.

Proposé et résolu que les communications de MM. Bellemare et de la Salle Limitée soient référées au Comité général pour étude et considération.

Proposé et résolu que MM. Casgrain, Caron, Tessier soient chargés de comparaître dans la cause de Mme Antoine Rioux vs La Ville de Rimouski en attendant les instructions du conseil dans cette affaire.

Le conseil prend connaissance de l'avis public donné le vingt-six juin 1943, fixant à cette séance du 2 août 1943 la révision du rôle d'évaluation par le conseil municipal.

Le conseil reçoit les plaintes produites dans les trente jours de la date de l'avis et procède à l'étude des nouvelles constructions et améliorations depuis la révision de 1942, et mention est faite de la valeur sur le rôle d'évaluation dans chaque cas.

Proposé et résolu que le conseil s'ajourne au lundi, le neuf août courant, à 8 hres p.m. pour continuer la révision dudit rôle d'évaluation.

Activités des organisations de jeunesse en Angleterre

Le Comité national de la Jeunesse en Grande-Bretagne oriente le travail des jeunes de quatorze à dix-huit ans et s'occupe de leur bien-être. Former des chefs et se lancer dans des activités nouvelles. Le gouvernement canadien songe à mettre sur pied une organisation similaire.

Depuis quelque temps déjà, la jeunesse de Grande-Bretagne a été mobilisée pour la guerre et pour la paix qui va suivre. Au commencement des hostilités, la métropole avait à faire face à un problème spécial: orienter le travail de la jeunesse d'une façon appropriée. Les pères étaient absents, aux armées; les mères travaillaient dans les usines de munitions. Ni les uns ni les autres ne pouvaient surveiller convenablement leurs enfants.

La Grande-Bretagne a donc formé un Comité National de la Jeunesse. Son objet est de s'occuper du bien-être de tous les jeunes de quatorze à dix-huit ans.

La première mesure a été d'établir dans chaque localité des succursales du Comité de la Jeunesse. Ces succursales ont aidé à rétablir les clubs de jeunes qui avaient été obligés de fermer leurs locaux locaux avaient été réquisitionnés par le gouvernement.

On avait conseillé de laisser pleine initiative aux garçons et filles des Comités de Jeunesse, de ne pas les pousser ou diriger comme des écoliers. Bien que les succursales dussent former des chefs et se lancer dans des activités nouvelles, on fournit aux enfants l'occasion d'agir par eux-mêmes.

Dans le comté de Suffolk, une organisation se forma sous le nom de "Youth Service Corps". Elle fut créée et dirigée par les garçons et les filles eux-mêmes. Ceux-ci aidèrent les fermiers au sarclage et à la moisson; ils jardinèrent pour leurs voisins, livrèrent les paquets pour les boutiquiers dont les garçons livreurs avaient été appelés sous les armes, recueillirent les matériaux de récupération de toutes sortes et firent cent et un autre travaux variés. Ils prirent même soin des bébés.

Ce service frappa l'imagination des garçons et filles; il se propagea avec la rapidité d'un feu

de prairie. Dans l'espace de quelques mois, il y eut dans chaque comté des escouades de services taillées sur le patron du premier "Youth Service Corps" de Suffolk.

Ce travail concerté de la jeunesse de Grande-Bretagne s'est révélé un réel bienfait, surtout pour les cultivateurs de la nation. A l'époque de la moisson, il a comblé partiellement le manque de main-d'œuvre agricole. Dans l'autres domaines les jeunes ont été aussi utiles. Ils ont recueilli plus de 120 millions en épargnes de guerre dans leurs groupes scolaires d'épar-

gnes de guerre.

Il n'a pas été créé au Canada de nouvelles organisations de jeunesse depuis la guerre, mais les anciennes sociétés nationales, comme les Guides de jeunes filles, les Scouts, la Y.M.C.A., et la Y.W.C.A. font chacune un magnifique travail et fournissent leurs concours à l'effort de la guerre totale. Des organisations comme la Croix-Rouge des Jeunes, l'Association d'Ambulance Saint-Jean et autres concentrent presque la totalité de leurs activités sur l'effort de guerre.

Le Gouvernement canadien songe à mettre sur pied une or-

ganisation similaire au "Youth Service Corps" en Angleterre. Récemment, une réunion a eu lieu à Ottawa, sous la présidence du major-général L.R. Laflèche, ministre des services nationaux de guerre, pour discuter les moyens d'utiliser l'effort des jeunes de 11 à 18 ans.

Le département des Services de Jeunesse de la Commission de l'Information en temps de guerre fait couramment un relevé des activités de la jeunesse canadienne et les chefs de groupes à travers le Dominion font rapport de leurs activités à ce département.



HOMMES et FEMMES

Informez-vous des conditions d'admission et d'enrôlement. Les officiers recruteurs RCAF ouvrent leur bureau

à l'Hôtel de Ville

Matane, P.Q.	Août 12-13	Perce, P. Q.	Août 17
Cap-Chat "	" 14	Chandler, "	" 18
Gaspé, "	" 16		

Presentez-vous sans obligation de votre part



BUVEZ



GLACÉ

MEILLEURE VALEUR QUE JAMAIS!

HENRI JACOB - Rimouski

Embouteilleur autorisé

Requête de la Ch. de Commerce d'Amqui

Dans une lettre adressée à la présidente du cercle de Fermières d'Amqui, M. Maurice Fournier, secrétaire de la Chambre de commerce d'Amqui, sollicite l'appui des Fermières pour obtenir du gouvernement provincial la construction d'un pavillon agricole à Amqui. La Chambre sollicitera également l'appui des conseils municipaux du village et de la paroisse d'Amqui. Le secrétaire de la Chambre souligne que 40 expositions seront tenues cette année dans la province et quelques unes à des endroits moins considérables qu'Amqui. La requête de la Chambre de commerce est appuyée par toute la population d'Amqui.

Fête champêtre à St-Valérien

Pour des raisons majeures, le comité d'organisation de la fête champêtre de St-Valérien, a décidé de continuer cette fête cette semaine. Le public pourra y prendre part samedi soir, dimanche après-midi et dimanche soir. La séance du dimanche dernier a remporté un succès tel qu'après deux représentations on n'a pu accepter toutes les personnes qui désiraient y assister. Cette séance sera donc répétée dimanche soir à 8 heures.

Résolution de condoléances

A la dernière assemblée de l'Association des Marchands Détaillants du Canada, Section de Rimouski, il a été unanimement résolu qu'une grand-messe soit offerte pour le repos de l'âme de Monsieur Paul Masson, fils de M. Georges Masson, vice-président de l'Association des Marchands Détaillants du Canada, Section de Rimouski, et Monsieur Masson est prié d'accepter les plus profondes condoléances des membres de l'Association.

Henri A. MARTIN,
Secrétaire.

Pèlerinage des fermières de B.-des-Sables

Les dames Fermières de Baie des Sables se sont rendues en pèlerinage ce matin au sanctuaire de Ste-Anne de la Pointe-au-Père en compagnie de leur aumônier, Monsieur le curé Georges David Jean. Au nombre de 80, les dames fermières ont entendu la messe spéciale qui leur fut chantée.

STE-JEANNE D'ARC

M. Maurice Bélanger, de St-Charles était en visite à Ste-Jeanne d'Arc dimanche le 18 juillet.

M. et Mme Wilfrid Ross, de Kénogami, accompagnés de leurs enfants, ont visité M. et Mme Paul St-Jean.

Quartier Bellarmin

Fiançailles.—Dernièrement, M. l'abbé Philippe Roy bénissait les fiançailles du sergent Bonaroussel, de Rivière-du-Loup, fils de M. et Mme Oscar Roussel décédés, à Mlle Adrienne Bélanger, fille de Monsieur et Mme Jos. Philippe Bélanger.

M. et Mme Jos-Pierre Rioux annoncent les fiançailles de leur fils Antonio à Mlle Caroline Plourde, fille de M. et Mme Philippe Plourde.

On annonce les fiançailles de M. Albert Thériault, fils de M. et Madame Nicolas Thériault, de Rimouski, à Mlle Hermance Roussel, fils de M. et Mme Charles Roussel.

Autre fiançailles de M. André Pépin, de Montréal, fils de M. et Mme J. A. Pépin, à Mlle Jeannette Roussel, fille de M. et Mme Charles Roussel.

Va et vient.—Mlle Jeanne Dubé, de Québec, était de passage à St-Robert au début de la semaine.

M. et Mme Alfred Pelletier ont visité M. et Mme Ofter Pelletier.

Mlle Thérèse Boucher, de Beloeil, est en promenade chez des parents.

Mme Philippe Lepage, de Québec, a passé quelques jours chez des parents.

M. Valère Dubé est parti pour le lac Chicod où il passera une quinzaine de jours.

Le soldat Roger Caron, de Montmagny a rendu visite à son amie Mlle Laurette Plourde.

Mlle Gaby Lemieux, de Montréal, passe ses vacances chez ses parents M. et Mme Polydore Limeux.

Mlle Cécile Michaud a passé une quinzaine à Mont-Joli.

Garde Vignola, du Lac des Aigles, était de passage à St-Robert.

M. et Mme Magloire D'Anjou ont rendu visite à leurs parents de St-Mathieu.

Mlle Marguerite Gagnon, de Québec, est en promenade chez des amies.

Le soldat Hector Hins, de Lauzon, a passé quelques jours dans sa famille.

M. et Mme Marcel Tremblay, de Baie Comeau et leur fillelette Ghislaine étaient à St-Robert en fin de semaine.

Mlle Maria Raymond, de Montréal, a passé quelques jours à St-Robert.

M. André Dion, de St-Valérien, est en promenade chez des parents.

Saint-Omer

Succès scolaires.—Plusieurs élèves de l'Ecole No 1 tenue par Mlle G. Leblanc ont obtenu leur certificat d'études de 7e et 9e année:

Mlles Annette Debigaré, Jeannette Landry, certificat de 9e année; Mlles Agathe Gauvreau, Françoise Debigaré, Laurette Leblanc, Alexandre Gauthier, Chs Eugène Leblanc, certificat de 7e année.

Décès.—Mme J.-Bte Landry, (Belzemire Ferlatte) est décédée le 22 juillet à l'âge de 74 ans.

M. Jean Debigaré est décédé le 3 août à l'âge de 82 ans.

Va et vient.—M. Fred Laviolette, de Procter, Dakota, accompagné de son fils et de son neveu, ont visité leurs parents.

M. Ernest Arseneau, du

Cap de la Madeleine et son fils Donat, furent les hôtes de M. et Mme Omer Arseneau.

M. Jos. Arseneau, de Mont-réal, était en promenade chez Mme D. Arseneau.

M. et Mme Ben Caissy, de New-Carlisle, et leurs enfants é-

taient de passage chez des parents.

M. et Mme Valmont Boudreau, de Carleton ont visité Mme Delvina Godbout.

Les RR. SS. Marie de la Joie et St-Nom de Marie (SS. de la Charité de Québec) visitent

présentement dans leur famille: M. Claude Landry et M. Jérôme Cavanagh.

Mlle Léonie Levasseur, Françoise Gauvreau, Martha Godbout, et Antoinette Leblanc se sont rendues à la "Villa St-Paul" suivre une retraite fermée.

Les droits des provinces et la nation canadienne en guerre

par Me Jacques Vadboncoeur

En 1867, les habitants des colonies britanniques de l'Amérique du Nord menacés à la fois d'une faillite économique et d'une invasion militaire en étaient venus à la conclusion que former une union politique constituait, pour eux, le meilleur moyen de ramener la prospérité et protéger le sol canadien. Leur décision était basée sur ce principe très simple qu'ils seraient plus forts unis en une seule nation au lieu de divisés en plusieurs colonies. Dans le but de créer cette nation, les délégués du Canada, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick aux conférences de Québec et de Londres avaient résolu de ce qui suit:

"Le meilleur système de fédération... le plus propre, dans les circonstances, à protéger les intérêts des diverses provinces et à produire l'efficacité, l'harmonie et la stabilité dans le fonctionnement de l'Union, serait un gouvernement chargé du contrôle des choses communes à tout le pays et des gouvernements locaux... chargés du contrôle des affaires locales... (dans chacune des provinces)".

C'est pour donner effet à cette décision des colonies de s'unir en une fédération pour former une seule nation que le Parlement anglais passa la loi intitulée: "Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867". Cette volonté de "ne former qu'une seule et même puissance" est explicitement exprimée dans le préambule de la loi, lequel, d'après les règles d'interprétation des statuts, donne la raison pour laquelle la loi est passée. C'est donc avec la perspective de créer la charte d'une nation que le législateur de 1867 a rédigé tous et chacun des articles de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord et, surtout, les articles qui régissent la distribution des pouvoirs législatifs entre le parlement central et les législatures provinciales. Un de ces articles accorde aux législatures provinciales le pouvoir exclusif de faire des lois relatives à des matières locales y mentionnées dans une énumération limitative mais puisque, selon les résolutions de Québec et de Londres, il doit y avoir, "un gouvernement chargé du contrôle des choses communes à tout le pays", c'est au parlement central que sont accordés les pouvoirs de faire des lois sur toutes autres matières. Le fédéral est donc le légataire résiduaire des pouvoirs législatifs et il lui appartient de faire, entre autres, des lois pour "la paix, l'ordre et le bon gouvernement" en respectant toutefois la juridiction exclusive des provinces.

Ces mots de notre charte "la paix, l'ordre et le bon gouvernement", ressortent d'avantage depuis que le Canada est en guerre pour sauvegarder l'existence de la nation que les Pères de la Confédération ont voulu fonder. En temps de guerre, l'exercice des droits exclusifs des provinces devient subordonné à celui des pouvoirs du fédéral auquel il incombe non seulement de veiller à la préservation de la vie nationale mais d'organiser dans le peuple l'effort commun nécessaire à la victoire.

L'intérêt particulier doit céder

Dans des conditions d'urgence nationale, les intérêts particuliers des provinces doivent céder devant ceux de la nation entière. C'est le principe que M. Godbout affirmait lorsqu'il disait à Ottawa, le 14 janvier 1941, lors de la conférence du Dominion et des provinces: "S'il existe dans une partie quelconque de notre pays une situation susceptible de compromettre l'efficacité de notre effort de guerre, nulle province du Dominion et nul groupe de sa population ne voudraient, j'en suis sûr, nier au gouvernement fédéral le droit et le devoir de prendre les mesures nécessaires pour y parer".

A l'automne de 1939, c'était donc de la part de M. Duplessis faire oeuvre de désunion nationale que de se lancer, comme il l'a fait, à l'attaque contre le gouvernement d'Ottawa en prétendant que celui-ci ne respectait plus les droits des provinces. C'était un coup de Jarnac que le chef de l'Union dite nationale portait à toute la nation canadienne. Se confiant lui-même le titre de seul défenseur de l'autonomie provinciale, il s'attaquait à la Loi des mesures de guerre et aux ordonnances spéciales mises en force sous l'autorité de cette loi. On se rappelle comment les électeurs surpris par le jeu de M. Duplessis et comprirent que celui-ci cherchait à tourner l'attention vers Ottawa pour faire oublier les coffres vides du trésor provincial que lui et ses ministres avaient dépensé comme des marins en goguette. Malgré la leçon de l'automne 39 M. Duplessis aime encore, en temps de guerre, à parler de l'autonomie provinciale.

Le parti libéral sous la direction de M. Godbout ne cessera jamais de sauvegarder l'autonomie provinciale. C'est encore à la dernière conférence du Dominion et des provinces que M. Godbout disait: "Nous ne réussirons jamais à édifier une grande nation si nos provinces n'ont pas suffisamment la liberté d'action et de responsabilité, élément de progrès si nécessaires dans les affaires publiques." Le chef de l'Union nationale, de même que les ligueurs et les bloqueurs, se font une bien fautive idée de l'autonomie. L'autonomie, c'est la liberté de se gouverner par ses propres lois. Dans la juridiction provinciale, nous avons cette liberté et nous n'y renoncerons pas. Personne d'ailleurs ne veut nous la contester. Mais la constitution elle-même, telle qu'acceptée par les représentants de la province de Québec en 1867, limite notre pouvoir de légiférer, par exemple, sur ce qui touche à la monnaie, à la réglementation du commerce, aux banques, aux postes, à la milice, à la navigation, à la loi criminelle.

L'aide du fédéral est nécessaire

Si dans la Confédération notre province ou une autre se gouvernait uniquement par ses propres lois, elle aurait un gouvernement insuffisant. Il lui faut nécessairement l'aide du fédéral qui lui fournit le supplément des lois nécessaires à sa gouvernance. On ne doit pas considérer les provinces comme des états indépendants et il est faux, en droit international, de dire qu'elles sont souveraines. La souveraineté est l'apanage de la nation toute entière et aucune des provinces ne peut la réclamer pour elle seule.

La loi des mesures de guerre accordée au cabinet fédéral le droit d'édicter tous règlements qu'il peut,

en raison de l'état de guerre, juger nécessaires ou opportuns pour la sécurité, la défense, la paix, le bon ordre et le bien-être du Canada. Lorsque, dans l'exercice de ce droit, le gouvernement fédéral a mis en force les mesures exceptionnelles qui nous régissent présentement, il l'a fait dans le but de gagner la guerre et ceux qui connaissent M. King et sa doctrine savent qu'il ne voudra jamais vexer les provinces en général et la province de Québec en particulier. Lors de la guerre de 1914, le chef du gouvernement français, lorsqu'il était interpellé en Chambre sur les mesures draconiennes extraordinaires qu'il imposait, se contentait de répondre: "Je fais la guerre". Ce n'est pas une politique d'asservissement des provinces que M. King mène à Ottawa, c'est une politique de guerre; ce n'est pas une politique d'oppression des minorités, c'est une politique pour la sécurité, pour la défense et pour le bon ordre de toute la nation canadienne.

De meilleures finances, malgré la guerre

Quelqu'un est-il en mesure d'affirmer que l'exercice des droits du gouvernement d'Ottawa en vertu de la Loi des mesures de guerre a nui à l'administration des affaires du Québec depuis le début de la guerre? Malgré les mesures de guerre, les finances de la province de Québec ne sont-elles pas en bien meilleur état qu'en 1939? L'administration de M. Duplessis, ignorant le principe que le maintien du crédit provincial est la meilleure sauvegarde de l'autonomie, en était arrivé à rabaisser le crédit provincial à un niveau qui aurait fini par paralyser l'administration de la province. La loi des mesures de guerre n'a pas empêché le régime de M. Godbout d'assainir nos finances, et le trésorier provincial, l'honorable M. Mathewson, vient de déclarer un surplus et d'annoncer qu'il pourra subvenir aux besoins du prochain exercice financier sans avoir recours à de nouvelles taxes. Malgré la politique prétendue centralisatrice d'Ottawa, les services sociaux assurés par le ministère provincial de l'hygiène et de la santé ne sont-ils pas plus nombreux et plus efficaces. La politique de guerre d'Ottawa a-t-elle empêché l'Université de la montagne d'ouvrir enfin ses portes? Non, mesdames et messieurs, la loi des mesures de guerre n'a pas fait obstacle au programme de M. Godbout. Même dans les circonstances difficiles créées par la guerre, il a réalisé son programme comme vous l'avez démontré Me Edouard Rinfret dans sa dernière causerie à la radio.

La doctrine de l'école nationaliste c'est celle qui veut creuser une tranchée entre Ottawa et Québec. C'est le complexe de la peur que prêche cette école en cherchant à faire croire que le gouvernement d'Ottawa est l'ennemi de celui de Québec. C'est la manie de la persécution qui la hante qu'elle voudrait nous inculquer. Jeter dans nos esprits des hallucinations, dresser devant nous l'épouvantail de dangers irréels, prétendre qu'on empiète sur les droits du Québec dans le but de nous assimiler quand nous survivons et nous nous multiplions depuis plus de trois cents ans, toujours parler des pouvoirs des provinces mais jamais de ceux plus étendus, du Dominion, proclamer les droits et privilèges du Québec mais ignorer ses obligations et responsabilités comme partie intégrante de la confédération canadienne, voilà les méthodes de l'enseignement nationaliste.

Le nationalisme, "à toute la nation"

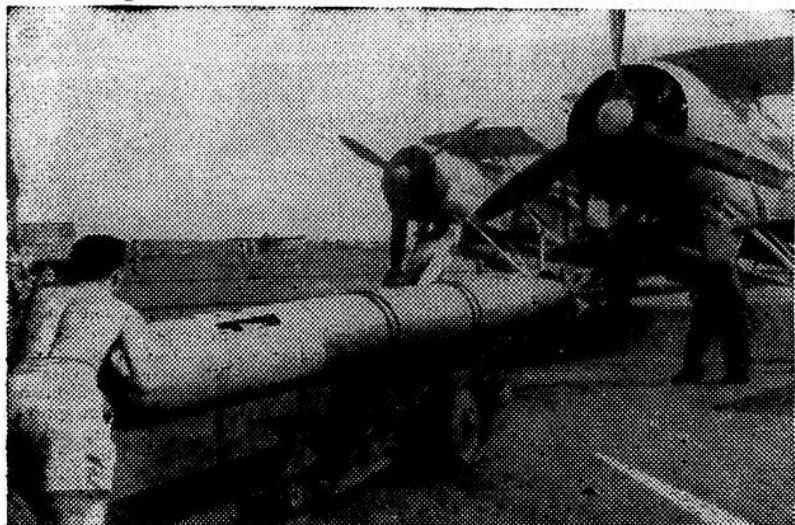
Cet enseignement est contraire à l'esprit de la Confédération qui est de faire des provinces non pas des états dans l'Etat, mais un seul et même pays et de tous les canadiens une seule et même nation. Les nationalistes qui aiment à évoquer la mémoire de feu Paul-Émile Lamarche, un de leurs plus brillants adeptes, oublient-ils qu'en 1917, en pleine crise nationale, à l'occasion de l'anniversaire de la Confédération, il écrivait ceci: "Le nationalisme ne doit pas être confiné à une province ou à une section particulière du pays. Comme son nom l'implique, il doit s'étendre à toute la nation."

Quoiqu'en dise M. Duplessis, la question de l'autonomie provinciale n'est pas en jeu à l'heure actuelle pas plus dans la province de Québec que dans les autres. Le système d'autonomie provinciale mis en force par l'acte confédératif a toujours fonctionné depuis. On peut même dire qu'il a agrandi le champ de son opération en raison du développement constitutionnel du corps politique canadien. Le Conseil Privé d'Angleterre, s'est lui-même chargé, à plusieurs reprises, de donner à la Constitution une interprétation ayant pour résultat d'élargir la juridiction législative des provinces. Dans le Québec, l'autonomie garantie par le droit constitutionnel existe dans toute l'ampleur de ses limites. Aucun autre plus que le parti libéral provincial est responsable de cette réalisation. Chargé par l'électorat durant quarante années consécutives d'administrer la province, il s'est toujours préoccupé durant toute cette période, de maintenir l'autonomie dans toute sa force et d'établir en même temps l'équilibre qui doit de toute nécessité exister entre le gouvernement d'Ottawa et celui de Québec. Le véritable champion de l'autonomie provinciale ce ne fut donc pas le régime éphémère de M. Duplessis mais plutôt celui du parti libéral auquel fut si longtemps confié le maintien de nos prérogatives constitutionnelles. L'état de guerre s'il restreint parfois l'exercice de ses prérogatives n'est qu'une situation temporaire qui n'empêche tout de même pas la province de s'administrer elle-même et de prospérer pour le grand bien de ses citoyens.

L'oeuvre de la Confédération

S'il est vrai que la grandeur des nations se mesure à l'inspiration qui les fait naître, c'est une belle oeuvre qu'ont accompli les Pères de la Confédération inspirés qu'ils étaient d'assurer, sans doute, les droits acquis des provinces mais surtout de fonder une nation unie et forte en invitant ces provinces à joindre leurs efforts, dans une même ambition et un même idéal, pour atteindre un maximum de développement spirituel et matériel. Leur oeuvre était un effort vers l'harmonie mais aussi vers la formation d'un esprit canadien.

Les conditions qui prévalaient à l'époque de la Confédération sont changées mais, plus que jamais, il importe que l'inspiration qui anima les rédacteurs de notre charte demeure avec nous. La guerre et surtout l'après-guerre fera naître une nouvelle conception de la fonction des gouvernements. Il semble qu'on attendra d'eux qu'ils accomplissent une oeuvre d'envergure véritablement nationale vers l'élaboration de laquelle les chefs des gouvernements provinciaux devront tendre en vue du bien de la nation entière, se préoccupant moins de savoir si l'on observe la lettre de l'acte confédératif que de s'assurer si l'on en réalise l'esprit.



Une torpille rejoint son attache sous le fuselage d'un avion lance-torpille Swordfish, de la Marine Royale et de la RAF. La photo fut prise sur le point d'envol d'un navire porte-avion britannique.

La Dame aux oeillets

par A. J. Cronin, roman. Editions du Milieu du Monde, Genève 1942. Distributeur pour le Canada: Librairie J. A. Pony Limitée, 554 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

"Le nouvel ouvrage de l'illustre romancier anglais, A. J. Cronin, 'LA DAME AUX OEILLETES', paru en français à Genève au cours de l'année 1942, est bien certainement l'une de ses oeuvres les plus attachantes si ce n'est même la plus captivante de toutes.

Jamais le célèbre auteur de 'LA CITADELLE', du 'CHAPELIER ET SON CHATEAU' et de 'TROIS AMOURS', n'a fouillé avec plus de bonheur et plus d'émotion aussi les mille et un replis du coeur humain. L'amour est un maître aveugle et qui peut se tromper. La sagesse, évidemment, est de le reconnaître et de corriger l'erreur commise ou que l'on a fait commettre. Mais le peut-on toujours? C'est en quelque sorte, ce drame sentimental que traduit, tout au long de ses pages, le dernier livre de Cronin. Trois figures inoubliables y sont dessinées avec un extraordinaire relief, celle de Catherine Lorimer, celle de sa nièce Nancy Sherwood, celle enfin de Chris Madden.

Nancy est belle, infiniment, désirante et tentante autant que femme peut l'être, et l'on comprend l'amour que lui porte Madden. Mais sa légèreté de caractère, son inconscient égoïsme, l'involontaire sécheresse qu'elle apporte aux élans du coeur ne font-ils pas mieux ressortir la valeur morale de Catherine dont la beauté épanouie se double, en toutes choses, d'une droiture loyale et d'une ardente passion

qu'elle contient à grand-peine? Madden n'en subira-t-il pas peu à peu le charme et l'irrésistible loi?

C'est ce que 'LA DAME AUX OEILLETES', sous la plume du grand romancier et psychologue qu'est Cronin, dira à ses lecteurs en des pages empreintes d'un captivant intérêt qui ne se dément jamais.

Un volume de 225 pages, format bibliothèque. Prix du volume \$1.25. Par la poste \$1.35.

La conscience de Pierre Laubier

par OSCAR MASSE

Un volume in-12 de 160 pages. Prix: L'exemplaire 75c. Par la poste 85c.

L'auteur de Menassen et d'A Vau le Nordet aborde dans La Conscience de Pierre Laubier le problème d'un jeune canadien qui, dans la guerre de 1914-18, n'avait pas eu le courage de vaincre la lâcheté des siens et s'était laissé détourner de la voie de l'honneur de servir.

En 1940, Pierre Laubier se trouve en face de la même situation. Son fils, d'âge militaire, vient de terminer ses études; pendant que ses amis s'enrôlent dans la lutte contre les Nazis, il se voit confronté en face du même problème qui avait détourné son père du devoir. Cas de conscience douloureux que le fils Laubier règle dans le sens de l'honneur. Sa mort héroïque outre-mer efface ce qui entachait son nom.

Narrateur agréable et esprit primesautier, Oscar Masse écrit des pages délicieuses sur la nature laurentienne. S'il nous "dore de pillule", il le fait avec tant d'esprit qu'il nous convainc en nous charmant.

Le blasphème

Par S. EM.
le cardinal Villeneuve, O.M.I.

En dépit de nombreux efforts, dont la campagne entreprise par les Voyageurs de commerce, le blasphème demeure encore une de nos plaies les plus honteuses. Même les jeunes en souffrent, victimes de la contagion presque universelle.

Et cependant s'il est un vice qui ne saurait s'excuser, c'est bien celui-là. Quelques instants de réflexions devraient suffire à en convaincre même les moins pieux.

C'est pour produire cette conviction que S. Em. le cardinal Villeneuve, ému du nombre élevé de blasphémateurs dont notre peuple est affligé, vient de publier une Lettre pastorale consacrée au blasphème.

Ces pages vigoureuses et touchantes feront du bien à tous ceux qui les liront. Aussi l'Oeuvre des Tracts a-t-elle obtenu l'autorisation de les publier dans sa collection mensuelle.

Cette élégante plaquette de 16 pages se vend 10 sous l'exemplaire, \$6.00 le cent, port en plus, à l'Action paroissiale, 4239, rue de Bordeaux, Montréal.

TRINITE DES MONTS

—Mlle Berthe Levesque, g.m.g., est actuellement en vacance dans sa famille.

—Le soldat Maurice Foster a visité sa famille récemment, ainsi que le lance-caporal Léonard Leblond.

—Mlle Florence Gagnon a visité sa famille tout récemment.

CAP DE MARIA

—Mlle Maria Audet est en vacance pour un mois chez son frère M. Trefflé Audet.

—M. Trefflé Audet est de retour de l'Hôtel Dieu de Québec après un séjour de trois semaines.

M. Walter Burgess...

(Suite de la page douze)

la coupe Duchesneau. (Championnat du Club).

Aussi tournoi de putting.

Avant 20.—Tournoi Net Medal Play 18 trous, coupe L. R. D'Anjou.

Sept. 4.—Tournoi Epithaphe. Deuxième ronde pour la coupe

DUCHESNEAU. (Championnat du Club). Sur le No 5, le fossé parallèle, au bas de la côte du TEE

Sept. 11.—FINAL, Medal Play pour le Championnat du Club (Coupe DUCHESNEAU).

Aussi Tournoi à un seul BATON. (Handicap).

Sept. 18.—FERMETURE OFFICIELLE.

Tournoi de Drive sur le No. 7. Voici quelques règlements qui devront être observés.

Winter Rules: Les tournois se joueront suivant les WINTER RULES, et suivant les règlements imprimés sur la carte de "Score".

Une balle dans le "rough" ne peut être dérangée; si la balle est dérangée mais reste dans le "rough", punition 1 coup. Si la balle est déclarée injouable elle peut être levée du "rough" et mise dans le "fairway"; punition: 2 coups ou "stroke and distance".

Henri A. MARTIN, capitaine
Bic Golf Club.

AVIS IMPORTANT

au

EXPORTATEURS DE POISSON SALÉ

Aux termes du Décret du Conseil, C. P. 6289, en date du 6 août 1943, tous les exportateurs de poisson salé (y compris les exportateurs de hareng extra-saur) sont tenus de s'inscrire comme tels au ministère fédéral des Pêcheries. Aucun exportateur, non inscrit au registre, ne sera autorisé à exporter du Canada une quantité quelconque de poisson salé après le 31 août 1943.

Ces exigences ont été établies en vue de permettre au Canada de faire toute sa part dans la réalisation du plan, formulé par les Nations Unies et visant à rendre le plus efficace possible l'usage des approvisionnements disponibles en poisson salé.

CENTRES D'INSCRIPTION

Les exportateurs des Provinces Maritimes sont tenus de s'inscrire à la :

REGIE DU POISSON SALE,
A/S Division des Pêcheries de l'Est,
Ministère des Pêcheries, Immeuble Fédéral,
HALIFAX, N. E.

Les exportateurs de Québec, y compris ceux des Iles-de-la-Madeleine sont tenus de s'inscrire à la :

REGIE DU POISSON SALE,
Ministère des Pêcheries,
A/S Ministère du Commerce et de l'Industrie,
Edifices Parlementaires,
QUEBEC, P. Q.

L'inscription est gratuite et on peut obtenir, sans frais, les formules en usage pour la demande d'inscription en écrivant à la Régie du Poisson Salé aux adresses ci-dessus. A chaque demande doit être adjoint un relevé donnant les exportations de poisson salé, effectuées par le postulant en chacune des années civiles de 1941 et de 1942. On peut se procurer gratuitement des formules de relevé d'exportations en s'adressant à la Régie du Poisson salé.

LICENCES D'EXPORTATION

Les demandes de licences d'exportation de poisson salé, en provenance des Provinces Maritimes, devront dorénavant être adressées à la Régie du Poisson Salé, à Halifax, et celles, en provenance du Québec, à la Régie du Poisson Salé, à Québec.

Toutes les demandes de renseignements, ayant trait à l'exportation du poisson salé, devront aussi être adressées à la Régie du Poisson Salé.

Ne retardez pas à vous faire inscrire au registre.—Les exportateurs non inscrits ne pourront pas se faire délivrer de licences d'exportation après le 31 août.

D. B. FINN,
Sous-Ministre des Pêcheries.



GRANDE ASSEMBLÉE REGIONALE DE L'UNION NATIONALE

A Rimouski, dimanche le 15 août à l'aréna

Une assemblée régionale de l'Union Nationale pour les comtés de Matapédia, Matane, Rimouski et Rivière-du-Loup sera tenue dimanche le 15 AOUT à l'Aréna de Rimouski, à 2 heures de l'après-midi.

Seront présents et adresseront la parole à cette réunion: l'honorable Maurice L. Duplessis, chef de l'opposition, l'honorable Onésime Gagnon, député de Matane, l'honorable Jos. Bilodeau, monsieur Alfred Dubé, ex-député du comté et autres.

Formule d'abonnement

L'Echo du Bas St-Laurent
Rimouski, Qué.

Veuillez m'adresser votre journal durant un an à partir du

J'inclus la somme de \$1.00.

Nom

Adresse

Prix de l'abonnement : \$1.00 par année.

Le Saint-Père pria à genoux dans la rue après le bombardement de Rome

QUELQUES DECLARATIONS SOBRES ET OBJECTIVES

Le 29 juillet, à 21h. 45, Radio-Vatican donnait, sur longueur d'onde de 50.26 m.,—en allemand pour l'Allemagne,—une importante émission de quinze minutes sur le bombardement de Rome. Nous en donnons une version française tirée d'une traduction en anglais du texte allemand.

Ces jours derniers, une déclaration de la D. N. B. (agence officielle nazie) paraissait dans les journaux, d'après laquelle le Saint-Père avait déjà adressé une protestation personnelle au Président Roosevelt à la suite de l'attaque contre Rome. De plus, le chargé d'affaires américain auprès du Saint-Siège, M. Tittman, d'après la même agence, avait été convoqué par le Secrétaire d'Etat pour une discussion, dans la soirée du 19 juillet, le jour même où avait eu lieu l'attaque. A ce sujet, nous déclarons que les deux assertions n'ont pas, en fait, le moindre fondement.

Puisque tant de rumeurs se sont répandues, il sera utile de souligner clairement ce que le Saint-Père a fait relativement au bombardement de Rome. Le Saint-Père a fait deux choses: il a visité les districts bombardés et il a écrit une lettre au Vicaire général de Rome.

Premièrement: la visite au théâtre du raid.

Dans la fin de l'après-midi du 19 juillet, de 17h.30 à 19h.30, le Saint-Père a visité les districts bombardés de sa ville épiscopale. Seul l'accompagnait Mgr Montini, sous-secrétaire d'Etat du Vatican. De la Porta Magiore, le Saint-Père traversa dans son automobile les quartiers durement éprouvés de la ville; il consola de ses mots paternels la foule compacte des sinistrés, les fortifia de sa bénédiction et leur distribua de très fortes sommes pour le soulagement de la détresse immédiate. Le Saint-Père fut l'objet de démonstrations émouvantes, à fendre l'âme. Lorsqu'il eut atteint la Basilique Saint-Laurent, qui a été détruite par les bombes, il pria à genoux dans la rue, récita le "De Profundis" et autres prières. Ces prières furent offertes pour les tués, les blessés et les sans-abri victimes de cette attaque, de même que pour tous ceux qui ont souffert ou ont été tués par les raids aériens au cours de cette guerre. Les prières terminées, le Saint-Père adressa quelques paroles de consolation à la foule très nombreuse qui l'entourait. Il revint au Vatican en traversant de nouveau les quartiers endommagés. A son retour, le Saint-Père envoya tous les véhicules dont disposait la Cité Vaticane, comme automobiles et autres, dans les quartiers bombardés pour le transport des blessés et des sans-abri. De plus, il envoya une grosse somme d'argent au presbytère de Saint-Laurent, ainsi que de grandes quantités de pain et de lait pour soulager les besoins immédiats du peuple si durement éprouvé. Tous ceci est dans le cadre des actions charitables pratiquées par le

Pape comme Père et Pasteur de son Diocèse.

Deuxièmement: la lettre au Vicaire général.

Le Saint-Père a adressé au Vicaire général de Rome une lettre en date du 20 juillet. Cette lettre a été publiée dans l'organe de la Cité Vaticane neutre et indépendante dans l'"Osservatore Romano". Les agences de nouvelles étrangères lui ont emprunté le texte de la lettre; il est évident que les agences italiennes par exemple Stefani, sont comprises parmi les agences étrangères.

Nous devons dire ce qui suit au sujet de la lettre écrite par le Saint-Père:

(1) Le Saint-Père explique dans cette lettre combien il a vivement recommandé à tous les belligérants, de quelque côté qu'ils luttent, depuis le commencement de la guerre, de préserver les paisibles citoyens et les monuments religieux et culturels. Cette lettre n'est nullement le premier document de ce genre; dans les messages du Saint-Père depuis la déclaration de la guerre, nous trouvons maintes et maintes fois des admonitions à cet effet qui sont impartialement adressées à tous, pour raisons d'humanité, de civilisation et d'amour chrétien. Nous désignons en particulier le message de Pâques de Pie XII, en 1941, à une époque où les raids aériens sur l'Angleterre étaient au premier plan de la guerre.

(2) Dans cette lettre, le Saint-Père énonce toutes les raisons qu'il fit valoir devant les milieux responsables,—et cela veut dire devant les milieux responsables des deux côtés,—pour obtenir l'inviolabilité de Rome. Ce passage de la lettre comporte une allusion aux efforts exercés par le Saint-Père pour faire déclarer Rome ville ouverte.

(3) Dans cette lettre, le Saint-Père a annoncé le fait de la destruction de la Basilique de Saint-Laurent hors les Murs, mais il l'a fait d'une manière objective. Il n'a pas dit que la Basilique était complètement détruite, comme l'ont déclaré des journaux. Il n'a pas dit, non plus, que la plus grande partie de la Basilique était détruite ("in piu grande parte"); ce qu'il a dit, c'est qu'une très grande partie ("in grandissima parte") était détruite.

En fait la partie en avant de la Basilique, qui se compose de deux églises, est presque complètement détruite. Le grand autel a subi de graves dommages. La partie ancienne, située à l'arrière, est cependant, à part les dégâts causés par quelques éclats d'obus, essentiellement intacte, de même que la Crypte et le tombeau de Pie XI.

Le Saint-Père n'a donc pas exagéré; en dehors d'autres raisons, c'était son droit de mentionner le fait, puisque cette Basilique appartenait à l'Etat neutre du Vatican. Chaque Etat neutre élève la voix lorsque son territoire est survolé par un avion, attaqué ou violé. De plus cette Basilique, l'une des sept églises principales et lieux de pèlerinages de Rome, appartient en un sens aux catholiques du

monde entier.

Le Saint-Père est tout à fait disposé à croire (glaubt gerne) que les bombes ne furent pas jetées intentionnellement sur la Basilique. Il dit expressément dans sa lettre que ce douloureux événement a prouvé la justesse de l'avertissement qu'il avait toujours donné, à savoir qu'il était pratiquement (geradezu) impossible d'éviter la dévastation de monuments révérents sur ce sol sacré de Rome, même en prenant toutes les mesures de précautions. Si le Saint-Père ne mentionne pas les objectifs militaires attaqués, il ne faut pas en être surpris; cela ne le concerne pas.

(4) Dans sa lettre, le Saint-Père dit que ses paroles ne visent pas à exciter la vengeance et la haine, mais veulent seulement être un rappel constant au sens noble de la conception élevée à Rome. A ce sujet, on doit souligner que Rome est vraiment une cité sans égale. A ce titre, elle devrait être respectée dans l'intérêt de la civilisation, de l'humanité et de l'amour chrétien. Cette déclaration du Saint-Père, comme les autres, ne s'adresse pas à un seul côté des belligérants mais aux deux. On aurait pu faire de Rome, en réalité, une ville ouverte. On doit regretter que, jusqu'à présent du moins, cela n'ait pas été fait.

(5) Le Saint-Siège n'ignore pas non plus, que d'autres villes ont souffert terriblement; il n'ignore pas que des églises ont été détruites dans les autres pays des deux côtés belligérants. Le Saint-Père sait aussi que la persécution du corps mystique du Christ pèse d'un poids beaucoup plus lourd que la destruction des maisons de Dieu en pierre et que le mépris des lois de l'humanité, de la moralité, de la justice et de la personnalité pèse d'un poids beaucoup plus lourd que la violation de monuments culturels. Tout cela, le Saint-Père l'a amplement jugé et condamné dans ses messages. Tout cela, cependant, ne le rend pas injustifié d'élever une fois de plus la voix à l'occasion

de ce bombardement de Rome et de plaider chaleureusement en faveur de la préservation des attributs les plus élevés qui distinguent la dignité humaine et chrétienne, de plaider pour elle auprès des deux partis belligérants.

(6) Le Saint-Père est le Père de tous. Il a vraiment épousé dans cette guerre la cause des droits humains et chrétiens accordés par Dieu qui sont si gra-

vement violés, de la liberté de religion et de l'observance religieuse, des fondations d'un ordre vraiment nouveau. Des millions de catholiques ont les yeux levés vers le représentant du Christ, dont les intentions ne sont que vérité et amour, qui sympathie, dont les paroles embrassent tout avec une égale sympathie, dont les paroles et dont le cœur ne s'arrêtent pas aux catholiques, mais font sans cesse appel à tous les chrétiens, même à ceux qui, d'une manière ou d'une autre, dans les temps sombres, tendent vers la lumière, vers de nouveaux idéaux et de nouveaux efforts pour un avenir meilleur, pour un monde de paix et d'espoir, de liberté et de foi, pour le bien-être de l'humanité et pour honorer Celui qui tient tout dans sa main: Dieu, l'infiniment miséricordieux, mais aussi l'infiniment juste.

Ces pensées précises étaient exprimées clairement et sans ambiguïté dans sa dernière allocution, traitant de la situation mondiale, l'allocution aux Cardinaux du 2 juin 1943, à l'occasion de la fête patronale. Dans cette allocution, le Saint-Père a soutenu une fois de plus la cause des nations opprimées, l'observance des lois de l'humanité dans la vie publique et dans cette guerre, alors que l'attaque rivalise avec la revanche, et finalement, l'observance des lois de l'humanité dans la guerre aérienne.

(7) Pie XII n'a jamais manqué, dans ses messages et ailleurs, de commander des prières pour implorer la paix de la miséricorde de Dieu. Sa lettre au Vicaire général de Rome à l'occasion du bombardement se termine par un appel à la prière pour la paix. Les passages se rapportent à ce sujet dans sa dernière Encyclique "Mystice Corpori" sont particulièrement émouvants. Et en fait, un ouragan de prières s'élève vers le ciel de l'univers catholique entier, implorant une nouvelle lumière et une nouvelle vie pour un monde plongé dans la détresse et l'horreur.

AGENT GENERAL



M. A. Alyre Leblanc récemment nommé agent général du département du trafic au Canadien National, avec quartiers généraux à New Carlisle, comté de Bonaventure. M. Leblanc est natif de Moncton, N. B. et il était précédemment commis en chef de l'agent général du fret à Moncton. Il succède à M. J. B. S. Mitchell nommé assistant surintendant. Les quartiers généraux de M. Mitchell seront aussi à New Carlisle.

Lac-au-Saumon

--- V ---

Le 27 juillet a eut lieu le mariage de M. Nénée Goupil et de Mlle Annette Ouellet. Les nouveaux époux sont partis pour demeurer à Québec.

VOULEZ-VOUS GOÛTER UN ARÔME DÉLICAT, SUPERFIN?

DEMANDEZ

Kist

Le mot "Kist" suggère, amène immédiatement à l'esprit l'idée de liqueurs délicieuses, rafraîchissantes, saines. C'est que la Maison Kist fabrique des liqueurs depuis de nombreuses années. Depuis longtemps, elle s'est assurée la faveur du public par la qualité supérieure de ses produits. Des recherches constantes, une expérience sans prix, le souci de plaire ont fait de la Maison Kist la vedette aux buffets d'eaux gazeuses, aux kiosques de tourisme, aux débits de toutes sortes. Les Liqueurs Kist sont pures, pleines de saveur... toujours les mêmes... toujours délicieuses! Appelez votre fournisseur aujourd'hui même! Qu'il vous livre des Liqueurs Kist!



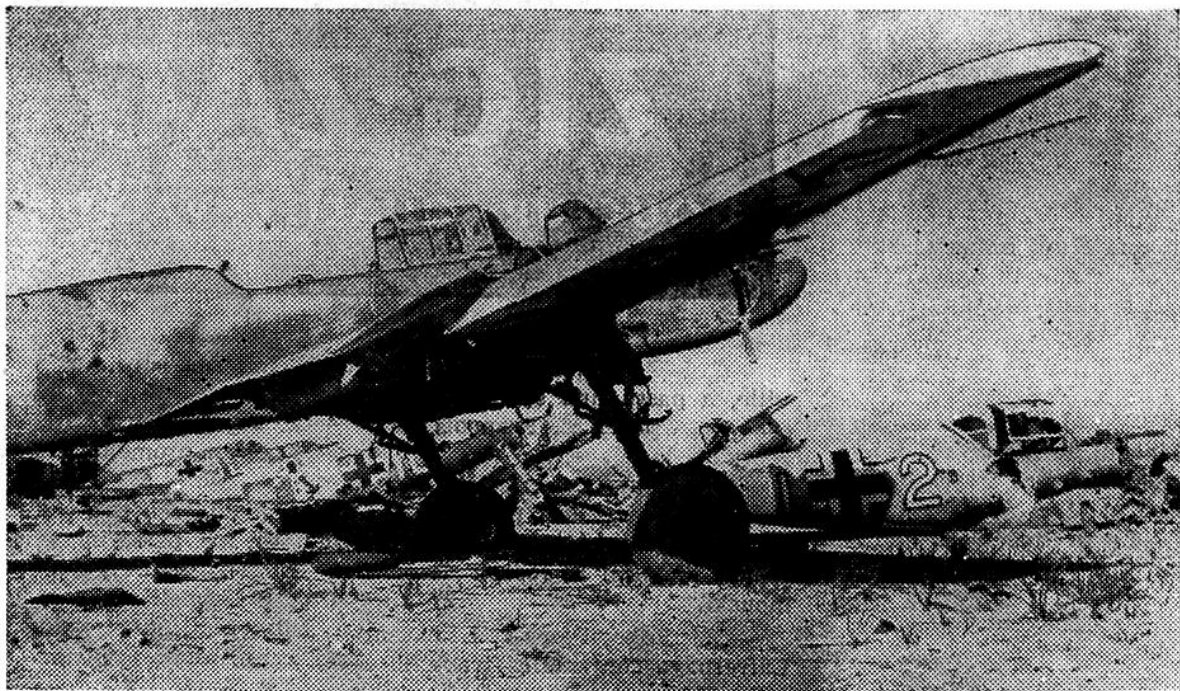
Liqueurs

KIST

HENRI JACOB - Rimouski

Embouteilleur autorisé

QUELQUES APPAREILS ALLEMANDS ABANDONNES EN LYBIE LORS DE LA DEROUTE DESORMAIS HISTORIQUE



Un Messerschmitt 110, quelques Messerschmitt 109 abandonnés près de Sidi-Barrani. Les Allemands prétendirent que tous les appareils aériens avaient été ramenés sans anicroche, et avec le minimum de pertes. Rommel prétendait aussi que le déroute était une retraite stratégique. On sait ce que cette "retraite stratégique" devint, et la forme qu'elle prit. On peut voir aussi, par la photo combien les avions allemands furent ramenés à bon port, et avec le "minimum de pertes".

Chronique syndicale

Par F.-X. LEGARE, Agent d'affaires des Syndicats Catholiques

INDUSTRIE DU BOIS

Le syndicat Catholique de l'Industrie du Bois de Rimouski, Inc., a tenu dimanche dernier une grande assemblée à l'hôtel de ville. On a procédé à la nomination d'un nouvel officier en remplacement de M. Napoléon Deschênes, démissionnaire. Le nouvel élu est M. André Yoc-kell qui représentera au Syndicat le groupe des employés de La Perrelle Lumber.

Les membres furent mis au courant de la date officielle du prochain Congrès de la C.T.C.C. qui aura lieu les 19, 20, 21 et 22 septembre à Granby, et ont décidé d'y envoyer deux délégués.

Une autre décision très importante fut adoptée à l'unanimité par le Syndicat, c'est celle d'obtenir du ministère du travail un conseil d'arbitrage pour déterminer une clause du contrat de travail signé par la compagnie et le Syndicat.

Nous donnerons dans notre prochaine chronique d'autres renseignements à ce sujet. Les employés de La Perrelle Lumber, membres du Syndicat, furent mis au courant des démarches entreprises par leur organisation en vue de leur obtenir une augmentation des salaires. Mentionnons ici que la demande faite par les ouvriers fut faite de la même manière par le gérant M. A. W. Pringle. Nous serons en mesure prochainement de communiquer la décision du Conseil Régional à ce sujet.

PRICEVILLE

Le Syndicat Catholique de l'Industrie du Bois de Priceville, avait dimanche soir dernier une importante assemblée générale durant laquelle on a procédé à l'élection d'un président en remplacement de M. Arthur Roy, démissionnaire.

M. Adrien Lantagne fut élu trésorier.

L'assemblée dut prendre le vote afin de savoir si oui ou non la démission du président devait être acceptée. Dans l'affirmative, le Syndicat a passé un vote de reconnaissance à l'adresse de M. Roy pour tous les services

qu'il a rendus comme président depuis la fondation du Syndicat.

Le nouvel élu à la charge de président est M. Alcide Soucy qui occupait la charge de trésorier. M. Soucy homme d'un grand jugement et d'un dévouement inlassable était fondateur du Syndicat de Priceville. En maintes circonstance il a donné des preuves de son habileté et de son savoir faire. Il jouit de l'estime de tous les Syndiqués de l'endroit. En maintes circonstances il fut délégué par son organisation, soit aux journées d'étude dont celle de Montréal en particulier, soit auprès du Conseil Régional pour la dernière augmentation des salaires. Il était l'an dernier délégué au grand Congrès Général de la C.T.C.C.

METIERS DE LA CONSTRUCTION

Les membres de ce Syndicat se sont réunis en assemblée générale mensuelle dimanche soir dernier pour y discuter plusieurs questions importantes dont la principale fut celle d'une convention collective qui devra être signée par les employeurs et par le Syndicat dans le but de s'aider mutuellement et d'en arriver à une meilleure entente entre patrons et employés.

Ce Syndicat compte quelques nouveaux membres et ce groupe grossit de jour en jour. Nous en profitons pour inviter les employés de la Construction qui ne sont pas membres de cette Association Professionnelle de bien vouloir joindre nos rangs le plus tôt possible.

La question du Congrès Général de la Fédération des Métiers de la Construction aura lieu à Grandby les 19, 20, 21 et 22 septembre. Le Syndicat décidera lors de sa prochaine assemblée générale du 12 septembre, si oui ou non un délégué doit prendre part à ce Congrès. A cet effet, les directeurs de ce Syndicat recevront les souscriptions de toutes personnes qui voudraient aider l'organisation au point de vue finances à participer à ce congrès.

MATANE

Le Syndicat Catholique National de l'Industrie du Bois de Matane, Inc., aura dimanche prochain une grande assemblée générale durant laquelle on y discutera plusieurs questions importantes, particulièrement celle de la future Fédération. Tous les membres de ce Syndicat voudront bien être présents à cette assemblée et y amener les quelques personnes qui ne seraient pas encore membres de leur organisation professionnelle.

COURS DU SOIR

Les syndicats de Rimouski

sont à organiser des cours du soir pour toutes personnes qui désireraient se perfectionner dans la matière suivante: français, arithmétique et anglais. Ces cours auront lieu de 7.30 à 9 heures du soir les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine. L'ouverture ayant lieu le 1er lundi d'octobre pour se terminer le dernier février. Nous invitons donc toutes personnes désireuses de les suivre à donner leur nom au bureau des syndicats Catholiques, Edifice Le-page ou à M. F. X. Legaré, téléphone: 148M1. Des cours sont donnés gratuitement, puisque le local est fourni par la Commission Scolaire, tandis que le professeur est payé par le Secrétaire de la Province. Profitons de l'occasion pour apprendre l'une des branches ci-dessus mentionnées et donnez votre nom d'ici le 1er septembre.

FEDERATION

La deuxième journée d'étude en vue de fonder une Fédération Catholique Nationale de l'Industrie du Bois aura lieu dimanche le 29 août. Elle groupera les représentants des quatre Syndicats déjà existants. Les ouvriers de Cabano et Trois-Pistoles pourront prendre part à cette journée d'étude à titre de délégués fraternels. Nous aviserons

en conséquence les comités des ouvriers de ces deux endroits de même que les directeurs des Syndicats intéressés.

Hâtons donc l'étude de cette question afin que cette journée d'étude rapporte tous les fruits que nous en attendons, afin également de pouvoir présenter quelque chose de nouveau à la C.T.C.C. lors du Congrès de Grandby.

Le ministre des E.U. à Radio-Canada, le 15

Le nouveau ministre des Etats-Unis au Canada, Son Excellence M. Ray Atherton, donnera une causerie en français à Radio-Canada, le dimanche 15 août, à 8h30 du soir.

M. Atherton qui est aussi ministre des Etats-Unis auprès des gouvernements du Luxembourg et du Danemark, a fait partie des corps diplomatiques en Angleterre, en Bulgarie, en Grèce et dans les pays d'Orient. Il possède parfaitement le français.

Sa causerie sera relayée par les postes du secteur français de la Société. Il donnera une autre causerie le même soir, à 8h45, aux postes du réseau anglais de la Société.



Aujourd'hui, on devient aviateur en très peu de temps

La R.C.A.F. a encore besoin d'hommes en bonne santé pour ses équipages aériens

IL y a place pour vous. Soyez du nombre des valeureux aviateurs de la R.C.A.F. qui combattent aujourd'hui sur plusieurs fronts.

On a besoin immédiatement de plus d'hommes pour presser l'attaque, bombarder l'ennemi et le forcer à capituler. Quel que soit votre emploi, ne manquez pas l'occasion de participer à cette grande et glorieuse aventure. C'est une chance unique.

Toute occupation, même le travail dans une usine de guerre, n'est plus aussi nécessaire que de se battre dans les airs. Cet appel s'adresse à tout jeune Canadien qui possède les aptitudes requises.

Avions et écoles garantissent un entraînement rapide

Vous porterez l'uniforme dès votre enrôlement. Aucune perte de temps!... L'entraînement général commence sans retard. Des instructeurs expérimentés vous attendent. Des avions rapides sont à votre disposition.

Si vous êtes bien portant, d'intelligence vive, âgé de 17½ à 33 ans, vous êtes admissible. L'instruction primaire supérieure n'est pas indispensable.

LES ÉQUIPAGES AÉRIENS ont besoin, pour entraînement immédiat, de PILOTES, NAVIGATEURS, BOMBARDIERS, MITRAILLEURS, RADIO-TÉLÉGRAPHISTES (Mitrailleurs)



R C A F
CORPS D'AVIATION ROYAL CANADIEN



CENTRES DE RECRUTEMENT SITUÉS dans les principales villes du Canada. Des unités mobiles de recrutement passent régulièrement aux autres endroits.

LES TROUPES FRANCAISE EN TUNISIE



Les troupes françaises combattirent aux côtés des Alliés en Tunisie. Et c'est très bien ainsi, car qui, plus qu'eux Français peuvent vouloir la libération de l'Europe? On les voit ici arriver aux avant-postes britanniques, disposés à se joindre à leurs libérateurs.

Nos belles paroisses

Patapédia

Va et vient.—M. et Mme Marcien Léger, de Salem, Mass., visitaient dernièrement leurs parents, M. et Mme Paul Lepage ainsi que M. et Mme Camille Lepage.

—M. et Mme Léopold Viens et leurs enfants, Yvon, Gracien, et Annette qui étaient chez leurs parents M. et Mme Paul Lepage et M. et Mme Camille Lepage, sont maintenant retournés à Amqui.

—Mme Alphonse Gendron et ses enfants, Normand et Desneiges, étaient à Causapsal dernièrement.

—M. Normand Delarie ainsi que Mlle Desneiges Delarie étaient en visite chez des parents dimanche dernier à St-Fidèle.

—M. Jos. Turcotte et M. Antoine Turcotte étaient de passage en notre paroisse dimanche dernier.

—M. et Mme Adolphe Francoeur ainsi que leurs trois garçons visitaient leurs parents et amis à Val-Brillant et St-Cléophas.

Mariage.—Monsieur Théodore Gallant a épousé Mlle Marie Lagacé. Le mariage a été béni dans l'église de St-Alexis de Matapédia.

St-Anaclet

Naissances.—Joseph-Alphonse, Alain-Roger, enfant de M. et Mme Marc-Aurèle Pineau (Madeleine Langis). Parrain, M. Alphonse Pineau; marraine, Mlle Cécile Beaupré. Porteuse: Mme A. Langis, de Bic.

—Marie-Patricia, enfant de M. et Mme Louis Canuel (M. Marthe Bélanger). Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Canuel, de Rimouski.

—Joseph-Denis-René, enfant de M. et Mme Georges Blanchette (Eugénie Proulx). Parrain, M. Aimé Proulx, marraine, Mlle Y.

bonne Fournier, garde malade de Montréal.

Mariage.—Mercredi le 11 août sera béni l'union de Mlle Marie-Ange Lavoie, fille de M. et Mme Cyrille Lavoie, à M. Léopold Ruest, fils de M. et Mme Anaclet Ruest.

Service anniversaire.—Lundi le 9 août, à 8 heures a eu lieu le service anniversaire de feu Abel Ruest chanté par M. l'abbé Ludger Rioux.

—Jeudi le 12 août à 9 heures le service anniversaire de M. Valmore St-Laurent. Bon nombre de parents et d'amis assistaient à ces services.

—Lundi le 9 août, à 9 heures ont eu lieu les funérailles de M. Alfred Proulx, époux de feu Anna Ruest. Il était âgé de 76 ans et 9 mois. La levée du corps fut faite par M. le vicaire Dion et le service chanté par M. le curé Salomon Plourde. L'assistance était nombreuse.

Malade.—Nous souhaitons complet rétablissement au jeune Claude Heppell, fils de M. Charles Heppell, maître de poste, qui a subi une opération de l'appendicite à l'hôpital de Rimouski.

Va et vient.—Mme Honorius Heppell est retournée à Montréal après un séjour chez des parents et amis.

—Mme Sarto Gagnon et ses enfants sont de retour d'un séjour de quelques semaines à Québec.

—Mme Isidore Banville et son bébé Réjean, nous ont quittés pour quelques mois à Jonquières.

—Mlles Simonne et Jeanne D'Arc Tremblay ont passé quelque temps à Ste-Anne de la Pocatière.

—M. et Mme David-Omer Heppell, de Montréal, étaient en visite dernièrement chez M. et Mme J. M. Heppell.

—Mme Jos. Banville et ses enfants, Pauline et Jean Guy, ainsi que Mme Léo Julien et son bébé sont actuellement en promenade à Baie Comeau.

—Le caporal Sylvio Lavoie, Mme Lavoie et leur bébé, Marc-

André, de Rimouski, Mlle Suzette Pineau, en visite chez M. et Mme J. H. Lavoie ces jours derniers.

—Mme Gabriel Babin est retournée à Montréal après avoir passé quelques jours chez son frère M. Louis Canuel.

—Mme Hervé Caron est de retour d'un voyage dans la Nouvelle-Ecosse.

—M. et Mme Emilio Noel ainsi que leurs enfants, de Québec, M. et Mme Sylvio Poitras et leurs enfants, de Baie du Febvre, étaient ici pour le service anniversaire de M. Valmore St-Laurent.

—Mlles Marie-Luce et Annette Pineau, de Montréal, ont rendu visite à leurs frères MM. Alphonse et Marc-Aurèle Pineau.

—Le Dr Rocheleau et Mme Rocheleau, de Montréal, ainsi que Mlle Thérèse Proulx étaient ici lundi pour les funérailles de M. Alfred Proulx.

—M. Roméo Banville, de Baie Comeau, a passé une huitaine parmi nous.

—Mme Philippe Sirois et ses jeunes filles Raymonde et Rolande, de Joliette, étaient en visite dernièrement chez M. et Mme Auguste Bouillon.

—M. et Mme Gonzague Lavoie sont allés à l'Esprit-Saint mercredi dernier assister au mariage de M. Roland St-Laurent.

—M. et Mme Elzéar Lavoie sont de retour de Ste-Félicité où ils ont assisté au mariage de Mlle Aline Normand, soeur de Mme Lavoie.

—M. et Mme Roland Lavoie, de Rimouski, ainsi que leur enfants Georgette et Claude, étaient en visite dimanche dernier chez Mme J. H. Lavoie.

—Mlle Aline Miller est retournée à Bersimis, Côte-Nord, enchantée de son séjour parmi nous.

—M. Jean Louis Lavoie est allé à Mont-Joli au cours de la semaine.

N.-D. du Sacré-Cœur

--- V ---

Mariages

Le 21 juillet, M. Maurice Chénard, fils de M. et Mme Albert Chénard, épousait Mlle Jeanne Ouellet, fille de M. et Mme Ernest Ouellet.

—Le 21 juillet également, M. J. Poirier, fils de M. et Mme Alphonse Poirier, de St-Narcisse, unissait sa destinée à celle de Mlle Marie-Luce Chénard, fille de M. et Mme Albert Chénard.

—Le 21 juillet, le lance caporal Ferdinand Pineau, fils de feu Patrice Pineau et de Mme Pineau, convolait en justes noces avec Mlle Lucille-Edith Poitras, fille de M. et Mme John Poitras, de Rimouski.

A ces nouveaux mariés, nous offrons nos meilleurs vœux de bonheur.

Décès.—Le 9 août, est décédée à l'âge de 81 ans, après une longue maladie, Mme Ve Joseph Daignault, née Elise Patry.

Va et vient.—M. l'abbé Maurice Côté, P.M.E. nous a quittés pour aller exercer son ministère au Séminaire de Pont-Viau.

—M. le curé d'Auteuil a assisté aux fêtes qui ont eu lieu à St-Jean de Dieu, à l'occasion du jubilé d'argent sacerdotal du curé de la paroisse, M. l'abbé Joseph Gauvin, un enfant de notre localité.

—M. Gérard Lavoie, ec., de Montréal, a passé ses vacances chez son père, M. Romuald Lavoie.

LE TABAC À CIGARETTES

ZIG-ZAG

DOUCEUR · QUALITÉ · VALEUR

—M. J. Parent, de Drummondville, a passé une semaine chez son grand-père, M. François Parent, de la plage.

—Mlle Laura Caron est en convalescence chez son père, M. Amédée Caron, après un long séjour à l'hôpital St-Joseph de Rimouski.

—MM. Roger Patry et Léonard Lafresnaye sont allés travailler à Ste-Catherine, Ont.

—M. Jean-Eudes Bellavance, de Rimouski, de passage, chez M. Hormisdas Langis.

—M. Gilles Lafresnaye est revenu dans sa famille, après plusieurs mois d'absence.

—Le sergent Yvon Patry, des Fusiliers du St-Laurent, a passé son congé chez son père, M. Wilfrid Patry.

—MM. Philippe Parent et J. Audet, de Montréal, ont fait un séjour chez M. Louis XVI Parent.

—M. Fernand Parent a fait un voyage à Québec et Beauséjour.

—M. Adélard Rousseau est à Baie-Comeau pour plusieurs mois.

—Le lance caporal J. Lepage, réal, en promenade chez Mme de Valcartier, a passé quelques Jos. Roy.

jours chez son père, M. Adélard Lepage.

—M. Joseph Parent, de Shipshaw, est en promenade dans sa famille.

—M. Pitre Parent, d'Island Pond, Vt. a passé une semaine chez Mme Anthime Parent.

—Mlle Heppell et M. Meppell, de Causapsal, ont visité MM. Roméo et Hervé Pineau.

—Mlle Gisèle Lepage, de Québec, est en promenade chez M. Amédée Caron.

—Mlles Gagnon, de Rimouski, ont visité chez M. Antoine Marin.

—M. Napoléon Chrétien, de Jonquière, a visité sa famille.

—M. et Mme Valmore Langis, M. et Mme Roméo Pineau sont allés à St-Yves ces jours derniers.

—M. et Mme Moïse Gagnon, de Québec, ont rendu visite à M. Théodule Pineau.

—M. et Mme Aurèle St-Pierre et leurs enfants, de Trois-Pistoles, M. Maurice Rouleau, de Newport, en promenade chez M. J. B. Rouleau.

—Mlle Alice Roy, MM. Bernard Maril et Lionel Roy, de Mont.

Ce quelque chose de plus!

... Vous pouvez toujours le repérer

TOUTES les femmes savent qu'il faut quelque chose de plus pour qu'une maison soit un "foyer". Le Coca-Cola glacé est quelque chose qu'elle aime ajouter... pour égayer ceux qui forment la partie la plus importante du foyer... les gens qui y vivent. Le Coca-Cola se sert avec orgueil. Tout le monde en est enchanté. Sa qualité est toujours la même... son goût est toujours aussi alléchant que la première fois que vous vous en êtes régalé. Demandez le Coca-Cola par son nom ou par l'abréviation amicale de Coke. C'est le produit authentique.

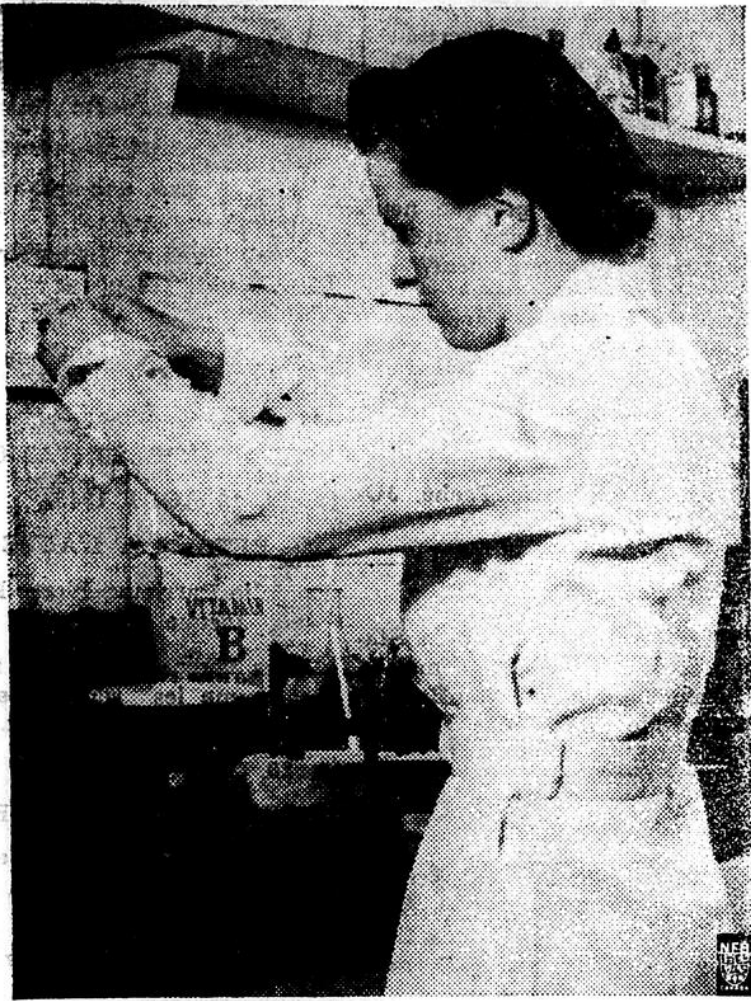


Il vaut toujours mieux acheter ce qu'il y a de meilleur!

Embouteilleur autorisé de "Coca-Cola".
ROYAL BOTTLING WORKS,

Buvez
Coca-Cola
Délicieux et
Rafraîchissant

Pour améliorer notre alimentation



Les chimistes des divers laboratoires du Dominion consacrent au problème de l'alimentation canadienne, leur expérience et leur savoir. A cause du rationnement de certaines denrées et de la rareté de beaucoup d'autres, les ménagères canadiennes apportent au problème toute l'attention qu'il mérite. Le cliché ci-dessus, tiré d'une film de l'Office national du Film sur l'alimentation appartenant à la série "Canada Carries On", montre une jeune fille, employée de laboratoire, en train de faire certaines expériences avec la farine à vitamine B.

Petite-Matane

Mariages.—Le 21 juillet, Mlle Yvonne Dion, fille de M. et Mme Ovide Dion, épousait M. Gérard Imbault, de Ste-Félicité, fils de M. et Mme Ernest Imbault. Le mariage fut béni par M. le vicaire Marius Côté. Le dîner fut

servi chez M. Ovide Dion, il y eut ensuite le souper chez les parents du marié ou les invitées étaient au nombre d'une centaine.

Mariage de Mlle Mariette Gauthier, fille de M. Jean-Baptiste Gauthier, à M. Jean-Baptiste Gagnon, fils de M. Jean-Baptiste Gagnon.

EMMANUEL D'ANJOU, M. P. Maurice De CHAMPLAIN

D'Anjou & De Champlain Enr.

COURTIERS EN ASSURANCES
C. P. 399 - - Téléphone 654
Edifice Banque Provinciale
Bureau : 142 Avenue de l'Evêché.
Rimouski, Qué.

ASSURANCES : Feu, Vie, Vol, Marine, Fidélité, Garantie, Accidents, Attelages, Ascenseurs, Plate-Glass, Bouilloires, Automobiles, Cautionnement, Responsabilité Publique, Responsabilité des Patrons, Garantie d'Exécution de contrats, etc.

AVANT DE CONFIER VOTRE RISQUE, NOUS SOLLICITONS VIVEMENT UNE VISITE A NOTRE BUREAU OU ENCORE EN APPELANT 654.

Martin & D'Anjou Enr'g.

Henri-A. Martin Albert D'Anjou Roland Heppell
COURTIERS EN ASSURANCES
Téléphone : 374 Casier Postal 129

BUREAU : EDIFICE LEPAGE
189 rue St-Germain, Est, RIMOUSKI.

SPECIALITE : ASSURANCE AUTOMOBILE
A des prix défiant toute compétition.

Aussi : Assurance Feu, Vie, Accident et Maladie.

Saint-Valérien

Baptême.—Le 1er août, Joseph Léon, enfant de M. et Mme Philadelphie Hudon, Parrain, M. Elzéar Côté, négociant de Rimouski; marraine: Mme Côté, représentés par M. Roma Moisan et Mlle Marie-Louise Hudon. Porteuse, Mme F.-X. Boucher.

St-Moïse

Mariage.—Le 3 août mariage de M. Zéphir St-Pierre à Mlle Elianne Paradis.

Notes sociales.—M. et Mme Paul Leblanc, professeur de Montréal, ainsi que leur fils visitent actuellement leurs parents M. et Mme Louis St-Amant.

—Garde Hélène Loubais de Montréal passe quelque temps dans sa famille.
—Mlle Georgienne St-Amand passe quelque temps à Maria, l'invitée de Mlle Edith LeBlanc.
—Mme Théodore Lepage et son fils Richard, de Lowell, de passage chez M. et Mme Joseph Plourde.

Saint-Gabriel

—Mlle Irène Rioux, fille de M. Ferdinand Rioux, vient de laisser ses parents et amis pour rentrer dans la communauté des SS, du Clergé de Lac-au-Saumon.

—M. Philippe Lavoie, de Nazareth, était en promenade en fin de semaine chez ses grands-parents M. et Mme Alexis Lavoie.

—Le soldat Josaphat Lechasseur était aussi en fin de semaine chez des parents M. et Mme Willie Lechasseur.

—Le caporal Jos Banville, de Mégantic, est revenu à Rimouski pour suivre un cours de menuisier, il passa la fin de semaine chez ses parents M. et Mme Napoléon Banville.

—Une belle soirée eût lieu à la salle paroissiale le 9. Les artistes étaient "l'ensemble Brisson", de Saint-Anaclet. Il y avait violon, guitare, chansons et histoire comiques. Les assistants eurent beaucoup de plaisir et n'ont pas regretté leur soirée.

N.-D- du Lac

Naissance.—M. et Mme Antoine Levesque (Agnès Ouellet) font part de la naissance d'une fille, baptisée le 27 juillet sous les prénoms de Anne-Marie-Ginette. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Ouellet, grands-parents de l'enfant; porteuse, Mme Joseph Morneau.

Mariage.—Mlle Bibiane Morneau, fille de M. et Mme Joseph Morneau à M. Jean Martin, fils de M. et Mme Henri Martin, de Ste-Rose du Déglé. Va et vient.—M. et Mme Ls-Philippe Cloutier sont de retour de leur voyage de noces.

—Mme Roméo Michaud est retournée à Montréal après un court séjour chez ses parents.

—M. et Mme Thomas Voisine sont en promenade à Montréal chez leur fille Mme Ovila Beaulieu.

—Mlle Oveline Beaulieu, de Montréal, est de passage chez ses parents.

—Mlle Françoise Bouchard, de Montréal, est de passage chez ses parents.

CARTES PROFESSIONNELLES

ARTHUR ST-ONGE

AVOCAT

Edifice Lepage
Rimouski.

C. P. 720. - Tél. 276
Bureau en fin de semaine à Amqui.

Casgrain, Caron & Tessier

AVOCATS

Perrault Casgrain, C.R.
Amédée Caron, C.R.
Maurice Tessier, LL.L.

RIMOUSKI
EDIFICE BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Bureau à AMQUI: Le deuxième et le quatrième vendredi de chaque mois à l'Hôtel Gagnon.

SIMARD & CHASSE

AVOCATS

178 Avenue de l'Evêché

Tél. 158 C. P. 130
RIMOUSKI, P. Q.

HENRI FISET, LL. L.

AVOCAT

Bureau: Edifice Lepage

209 St-Germain.

Tél. 695

RIMOUSKI.

Louis Leo Doyon

ARPENTEUR-GEOMETRE

Ingénieur-Forestier-Conseil

Tél. 324

240, rue St-Germain,

RIMOUSKI, P. Q.

ASSURANCES

S. Z. COTE ENR'G

LUCIEN MORIN, Gérant.

Edifice Banque Canadienne Nationale.

C. P. 459 RIMOUSKI, Qué.

Tél. Bureau 22 Rés.: 379M4

Au service du public depuis 30 années.

Travaux.—Les travaux de construction de la linerie coopérative du comté de Témiscouata sont commencés. La nouvelle construction s'élèvera près du pavillon de l'exposition.

Dr ADRIEN GAGNE

Rimouski

Spécialiste en maladies pulmonaires

Pour consultation :
le matin, à l'hôpital

BUREAU :
de 2 à 4 p.m. et 7 à 8 p.m.
au No 232 rue St-Germain.
Téléphone 23.

Dr J. J. RINGUET

Spécialité: Chirurgie générale
Consultations :

Le matin, à l'Hôpital

Au Bureau :
de 1.30 hr à 4.30 hrs p. m.
de 7.30 hrs à 9 hrs p. m.
Bureau : 141, Ave de l'Evêché
Téléphone 657.
RIMOUSKI, P. Q.

Dr M.-A. BOUDREAU

Médecine générale
Spécialité: Anesthésie

Consultations :

Avant-midi : A l'Hôpital.
Après-midi : 2 à 4 hrs
Soir : 7 à 8 hrs.

7 rue Rouleau. Tél. 415

Dr JEAN MORISSET

Médecine générale
et obstétrique

Consultation

Matin : à l'Hôpital.

Après-midi : 2 à 5 hrs

Soirée : 7 1/2 à 9.

Après neuf heures le soir
appelez 629.

Bureau

14, rue de la Cathédrale
Téléphone 437.

Dr Omer Leclerc

Médecine générale et
obstétrique

Spécialité :

Maladies des enfants.

Consultations:

Avant-midi : Hôpital.

Après-midi : 2 à 4 hrs.

Soirée : 7 à 9 hrs.

156 St-Germain. Tél. 631.

GLEASON BELZILE

NOTAIRE

Cessionnaire du Greffe
de

L. de G. BELZILE
(1895 1938)

Edifice Banque Canadienne
Nationale.

Rimouski, P. Q.

TEL-BUREAU 374-2 • RESIDENCE-374-3

HENRI-A. MARTIN

COMPTABLE-VÉRIFICATEUR
SYNDIC-LICENCIÉ
LIQUIDATEUR DE FAILLITES
COMPROMIS ENTRE
DÉBITEURS ET CRÉANCIERS.
ASSURANCES
FEU, VIE, AUTOMOBILES,
ACCIDENT, ETC.

HENRI-A. MARTIN
RIMOUSKI

"ÉCHOS MONDAINS"

—Un grand nombre d'invités d'honneur ont répondu à l'invitation qui leur a été lancée et assistent au congrès des clubs 4-H qui se terminera demain, vendredi, à Rimouski. Parmi ceux de l'extérieur, mentionnons l'hon. Wilfrid Hamel, ministre des Terres et Forêts; l'hon. Onésime Gagnon, député de Matane; MM. Eric Hudon, directeur de l'Ecole forestière de Duchesnay; Ernest Ménard, inspecteur général au département des Terres et Forêts à Québec; Paul Kieffer, Chef de district au dépt. des Terres et Forêts à Montréal; Paul Langlais, Canadian International Paper, Maniwaki; Avila Bédard, sous-ministre des Terres et Forêts et président de l'Association forestière; W. R. Kane, vice-président de la compagnie Price Bros. Québec; J.-D. Brûlé, I.F., Val-Brillant, gérant de la Southern St-Lawrence Forest Protective Ass. et président du cercle régional de l'Association forestière québécoise; Tancrede Deslauriers, directeur de la pépinière de Berthierville et M. l'abbé Ducharme, également de Berthierville; M. l'abbé Régis Grenier, St-Joachim de Tourelle; Omer Lussier, ingénieur forestier conseil, Québec; Henri Kieffer, chef du service de la protection au dépt. des Terres et Forêts à Québec; Dr R. A. Gobeil, gérant de l'Association Forestière Québécoise, Québec; J. Alfred Legendre, directeur du bureau des bois, Montréal; Arthur Nault, I.F., Riv-du-Loup; Ulric Cloutier, inspecteur Forestier, Québec; W. Carbray, agent de publicité, Québec; J.-H. Fugère, marchand de bois, Québec; J.-W. Michaud, publiciste du dépt. des Terres et Forêts, Québec; M. l'abbé Poissant, secrétaire du club de Kiamika; M. Georges Maheux, entomologiste provincial au dépt. de l'Agriculture, Québec, etc. Ajoutons que tous les agronomes de la division de Rimouski et plusieurs inspecteurs forestiers ont suivi ces assises.

—M. Victor Doré, surintendant de l'Instruction publique a passé quelques jours à Rimouski la semaine dernière.

—Mme Ernest Banville, de Montréal, et sa fille Yolande, sont en promenade à Luceville et Rimouski chez des parents.

—M. Albert et Mlle Thérèse Langlois, de Montréal, sont en promenade chez leurs parents à Luceville et Rimouski.

—Miles Maria et Bertha Chassé, de Springfield, Mass., sont en visite chez M. et Mme Joseph Chassé, de Rimouski.

—Miles Marguerite et Jeanne Pinault sont actuellement en promenade à Québec et Montréal.

—Mlle Jeanne Côté est de retour de Québec où elle a passé quelques jours.

—Le Rév. Frère Albert St-Pierre, C.S.V., de Montréal, était en notre ville la semaine dernière chez M. et Mme J. Alphonse Pinault.

—Mlle Juliette Côté, de Montréal, passe quelques semaines de vacances chez sa mère, Mme Zabulon Côté.

—M. Roland Boulanger, de St-Fabien-sur-Mer, ainsi que M. Jean J. Lewis, de Montréal, étaient de passage en no-

M. Walter Burgess gagne la coupe "Brillant"

Samedi dernier, le 7 août, avait lieu au Bic Golf Club, tournoi Net Medal Play, pour la coupe Hon. J. A. Brillant.

Par une température plutôt froide plusieurs joueurs ont participé à ce tournoi et le vainqueur fut Monsieur Walter Burgess, un des nouveaux membres du club, sinon le dernier membre à faire partie du club avec un score net de 66.

Monsieur Burgess n'a totalisé que 90 coups pour les 18 trous. et son handicap de 24 lui a donné le plus bas score net.

M. Burgess gagne donc la coupe Honorable J. A. Brillant pour 1943.

tre ville la semaine dernière.

—Mlle Florence Gagnon, de Québec, est en promenade pour quelques jours à Rimouski chez Mesdemoiselles Dumont. Elle retournera ensuite à Québec où elle doit épouser le 23 août M. Roger Levesque, de Chicoutimi.

—M. Antoine Robichaud est revenu hier d'un bref voyage à Québec.

—Le sergent-major Charles Lepage, des Fusiliers du St-Laurent, est en visite chez sa mère, Mme Fortunat Lepage avant de partir pour l'Angleterre où il suivra des cours.

—M. et Mme Jos Sévigny, Mlles Jeanne, Marguerite, Lucille et Henri Sévigny, de Sherbrooke, sont venus assister samedi dernier au mariage Gosselin-Sévigny.

—Mlle Georgette Pineau et son père M. J. A. Pineau, partent au début de la semaine pour Québec, où Mlle Pineau entrera à l'hôpital St-François d'Assise pour y suivre un traitement.

—M. et Mme Gérard Sévigny, (Germaine Gosselin), sont actuellement en voyage de nocces. Ils demeureront à Sherbrooke.

—M. Henri E. Lavoie, inspecteur d'écoles et Mme Lavoie, accompagnés de leurs enfants, sont revenus lundi d'une vacance de quelques semaines semaines passées à Québec et Baie St-Paul.

—Mme Emilio Marois est le retour d'un voyage à Montréal.

—M. Raoul Deschênes, représentant de l'Action Catholique, est en voyage d'affaires pour quelques semaines dans la Baie des Chaleurs.

—M. et Mme J.-M. Côté sont revenus récemment de La Tuque où ils ont assisté aux funérailles de leur belle-sœur Mme Emile Beaudet.

—Le caporal Omer Demontigny, instructeurs de corps de l'Ordonnance du Camp de Barriefield, Ont., a passé la dernière semaine à Rimouski.

NAISSANCE

Jeudi, le 12 août 1943, a été baptisée Marie, Claire Mélanie enfant de monsieur et madame J. D. Michaud, Parrain et marraine: monsieur Pierre Michaud et Mlle Céline Michaud, frère et sœur de l'enfant. Mlle Lucienne Michaud portait sa nièce sur les fonds baptismaux.

FIANCILLES

M. et Mme Charles Sirois, de Mont-Joli, annoncent les fiançailles de leur fille Alice, g.m.g. à M. Welly Carbray, agent de publicité de Québec.

A M. L. R. D'Anjou, président du club et ex-champion du club, revient l'honneur d'avoir fait le meilleur score brut, soit 84 et d'arriver deuxième avec un score net de 74.

Voici le classement des principaux joueurs qui ont participé à ce tournoi :

Walter Burgess	90	24	66
L. R. D'Anjou	84	10	74
Hon. J. A. Brillant	100	24	76
Thomas Bernier	96	20	76
Lionel St-Pierre	102	25	78
Henri A. Martin	95	16	79
Albert D'Anjou	111	32	79
Padoue Therriault	113	30	83

Samedi prochain le 14, aura lieu la ronde de qualification pour le championnat du club, coupe DUCHESNEAU.

CEDULE DES TOURNIS

— 1943 —

Août 14.—Ronde de qualification pour la coupe DUCHESNEAU (Championnat du Club). Les huit meilleurs scores bruts participeront à l'élimination en Match Play (Un prix spécial sera aussi donné pour le meilleur score net de la ronde de qualification).

Août 21.—Première ronde pour (Suite en page 7)

Correction

—o—

Dans notre Numéro-souvenir de la semaine dernière consacré aux Clubs 4-H actuellement en congrès à Rimouski, nous avons publié en page 2 sous le titre "Les Jeunes et les Clubs 4-H" une causerie de M. Aimé Bellemare, président du comité de décoration du congrès. Par erreur nous avons alors mentionné que cette causerie était du Rév. Frère Albert, lequel nous avait aussi remis son texte, mais que le manque d'espace nous a empêché de publier.

L'Institut Rheault

Mont-Joli et Rimouski
COURS COMMERCIAL
PRATIQUE COMPLET

Nos diplômés se placent avantageusement.

Ouverture des cours :

le 8 septembre.

Pour renseignements, s'adresser à

L'INSTITUT RHEAULT,

Mont-Joli, Qué. Tél. 30.

ou à

L'INSTITUT RHEAULT

284, rue St-Germain,

Rimouski, Qué. Tél. 431

Pour l'achat de

Montres, Jones et Bagues,
Plumes et Crayons, Articles
de bijouterie;



Et pour réparations générales, adressez vous à la

Bijouterie Therriault

J. Adelme Therriault, prop.
70 Ave de la Cathédrale.

ANNONCES CLASSEES

TARIF

Vingt-cinq sous par insertion pour une annonce de 25 mots. Un sou pour chaque mot additionnel.

A VENDRE.—Engin stationnaire, 8 forces, presque neuf. S'adresser à Alphonse Turcotte, Notre-Dame-du-Sacré-Coeur.

JEUNES FILLES demandées pour vendre nos Sachets de Californie pendant moments libres. Commission de 100%. Echantillon et détails .10. Ecrivez-nous. LES VENTES "JO-LIETTE", 16 rue Taché, JO-LIETTE, P. Q.

FERME A LOUER OU A VENDRE

Située à 1/2 mille de la Station de St-Moise. Bonne maison et grange. S'adresser à la Banque Provinciale du Canada, SAYABEC, Qué.

Attention

—V—

Grande réduction sur permanentes avec fils ou sans fil. Avec fils à partir de \$1.50, sans fil à partir de \$2.00. Toute permanente garantie à partir de \$2.50 et plus.

Permanent sans machine de première qualité "Park Avenue" à partir de \$3.75 à \$15.00. Permanentes pour enfants \$1.00. Permanentes "Brush Cut" à partir de \$3.00. Ondulation 35c. shampoing 35c.

Votre réservation en téléphone à 322-M.1.

Mlle Cécile A. LANGLOIS,
Coiffeuse

..... 63, rue de l'Évêché

2 AGRANDISSEMENTS GRATIS

Avec chaque film développé ou avec 10 réimpressions le tout SEULEMENT : 25c. (plus 5c. pour postes et taxe).

Photographic Laboratories

B. Postale 545, Sherbrooke, Qué.

AU SALON VENUS



ISIDORE DECHAMPLAIN,
prop.

Pour le succès d'une belle permanente, confiez-en le travail à des experts.

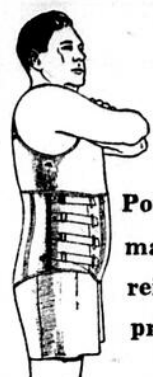
AU

SALON VENUS

204 rue St-Germain,

Tél. 215.

Près du magasin Verreault.



Messieurs,
faites-vous "remonter" par une ceinture Spencer

Pour descente d'estomac, hernie, tords de reins; pour porter après une opération.

M. CHARLES DURETTE
72 de la Cathédrale. Tél. 68

Au Cartier

DEUX REPRESENTATIONS

16, 17, 18 AOUT 1943.

RETOUR A L'AUBE

Danielle Darrieux, Pierre Dux, Jacque Dumesnil

Vous verrez aussi au même programme les reportages, une comédie et un sujet court.

19, 20, 21 AOUT 1943

THIS GUN FOR HIRE

Veronica Lake, Robert Preston.

Au même programme vous verrez le 11ème épisode de la série "Riders of Death Valley" et une comédie.

—o—

Au Rimouskois

DEUX REPRESENTATIONS

14, 16, 17 AOUT 1943

NOW VOYAGER

Bette Davis, Paul Henreid, Claude Rains

Ne manquez pas de voir ce grand succès de Bette Davis. Vous verrez aussi le premier épisode de la nouvelle série "DAREDEVILS OF THE WEST", et un sujet court.

18, 19, 20 AOUT 1943

MADEMOISELLE DOCTEUR

Pierre Blanchard, Viviane Romance, Louis Jouvet.

Le programme sera complété par une bonne comédie.

TERRAINS

à

vendre ou à louer

S'ADRESSER A

Albert Michaud,

56 Avenue de l'Évêché

RIMOUSKI.

SPECIAL

SALON EMILE DE CHAMPLAIN

212 rue St-Germain, téléphone 119

SPECIAL : Permanente, Brush-Cut, ou Bébé-Cut .. \$3.50

Perm. avec solution à l'huile, Brush-Cut\$5.00

Perm. avec solution à la crème, varient de \$8.00 à \$12.00

Confier le soin de votre permanente à des EXPERTS dont l'expérience et la réputation n'est plus à faire.